

informer



animer



accompagner



Projet de fonctionnement

Nom du Ram : Relais d'Assistantes Maternelles

Gestionnaire : Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

Période contractuelle : 2017-2020

Projet de fonctionnement du

Relais Assistants Maternels :

Relais d'Assistants Maternelles

de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

Gestionnaire : Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

Période contractuelle du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

Préambule	4
Caractéristiques administratives du Ram	5
1. Le diagnostic	7
1.1. Le diagnostic relatif au territoire	7
1.2. Le diagnostic relatif aux missions.....	13
2. La formalisation du projet	33
2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention).....	33
2.2 Le projet relatif aux missions du Ram	35
2.2 Le partenariat.....	47
3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet	49
3.1 Le fonctionnement.....	49
3.2 Les moyens alloués	54
3.3 Les outils.....	58

Préambule

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur de l'action du Ram sur la période contractuelle.

Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet.

Le projet doit être validé par le conseil d'administration de la Caf pour bénéficier de la prestation de service Ram.

Pour compléter cette trame de projet, se référer à la « Méthodologie pour l'élaboration du projet de fonctionnement ».

Caractéristiques administratives du Ram

Nom du Ram : Relais d'Assistantes Maternelles

Coordonnées du Ram

Adresse administrative (siège du Ram) :

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - BP 80 - 08400 Vouziers

☎ : 03 24 30 23 94

fax : 03 24 71 91 12

Adresse mail : ram@2c2a.com

Nom du ou des animateur(s) :

Annie DEMISSY, animatrice RAM de la 2C2A

Julie PETIT, animatrice du FJEP/CS de Vouziers, partenaire opérationnel de la 2C2A.

Coordonnées du gestionnaire :

Nature juridique : Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique du(des) animateur(s)) : Karine ODIENNE

Adresse : Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - BP 80 - 08400 Vouziers

☎ : 03 24 30 23 94

fax : 03 24 71 91 12

Adresse mail : contact@2c2a.com

Date d'ouverture du Ram : 1/01/2011

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) : oui

Si oui, période contractuelle : 2015-2018

Collectivité(s) signataire(s) : Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et Ville de Vouziers

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram :¹

L'encadrement, l'animation et la coordination du Relais d'Assistantes Maternelles sont confiés à l'animatrice coordonnatrice de la 2C2A à hauteur de 0.7 Etp.

Un partenariat établi avec le FJEP-Centre Social engendre une implication de l'animatrice Petite Enfance du FJEP-Centre Social. Elle intervient à hauteur de 0.2 Etp sur le RAM. Il s'agit, pour le FJEP/CS, de participer à l'animation du RAM et d'être force de proposition quant au fonctionnement et l'évolution du service.

¹La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Champ territorial du Ram :

Nombre de communes concernées : 95 communes adhèrent à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.

Noms des COMMUNES ou INTERCOMMUNALITES		
APREMONT SUR AIRE	DRICOURT	OCHES
ARDEUIL-MONTFAUXELLES	EXERMONT	OLIZY-PRIMAT
AURE	FALAISE	PAUVRES
AUTHE	FLEVILLE	PETITES ARMOISES (LES)
AUTRUCHE	FOSSE	QUATRE-CHAMPS
AUTRY	GERMONT	QUILLY
BAIRON ET SES ENVIRONS	GRIVY-LOISY	SAINT-CLEMENT-A-ARNES
BALLAY	GRANDES ARMOISES (LES)	SAINT-ETIENNE-A-ARNES
BAR LES BUZANCY	GRANDHAM	SAINT-JUVIN
BAYONVILLE	GRANDPRE / TERMES	SAINT-MOREL
BEFFU-ET-LE-MORTHOMME	HARRICOURT	SAINT-PIERRE-A-ARNES
BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR	HAUVINE	SAINT PIERREMONT
BELVAL BOIS DES DAMES	IMECOURT	SAINTE-MARIE
BERLIERE (LA)	LANCON	SAUVILLE
BOUCONVILLE	LANDRES SAINT GEORGES	SAVIGNY SUR AISNE
BOULT AUX BOIS	LEFFINCOURT	SECHAULT
BOURCQ	LIRY	SEMIDE
BRECY-BRIERES	LONGWE	SENUC
BRIEULLES SUR BAR	MACHAULT	SOMMAUTHE
BRIQUENAY	MANRE	SOMMERANCE
BUZANCY	MARCQ	SUGNY
CAUROY	MARS-SOUS-BOURCQ	SY
CHALLERANGE	MARVAUX-VIEUX	TAILLY
CHAMPIGNEULLE	MONT-SAINT-MARTIN	TANNAY
CHARDENY	MONT-SAINT-REMY	THENORGUES
CHATEL-CHEHERY	MONTCHEUTIN	TOGES
CHEVIERES	MONTHOIS	TOURCELLES-CHAUMONT
CONDE LES AUTRY	MONTGON	VANDY
CONTREUVE	MOURON	VAUX-EN-DIEULET
CORNAY	NOIRVAL	VAUX-LES-MOURON
CROIX AUX BOIS (LA)	NOUART-LES-CHAMPYS	VERPEL
VERRIERES	VOUZERS/VRIZY/TERRON SUR AISNE	

1. Le diagnostic

Le recueil et l'analyse des données relatives au territoire permettent l'élaboration d'un projet de fonctionnement cohérent, en lien avec la politique locale d'accueil de la petite enfance et les missions inscrites dans la lettre circulaire Cnaf.

Voir méthodologie page 4

1.1. Le diagnostic relatif au territoire

Voir méthodologie page 6

• Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire

Historique du Ram :

En 2010, des rencontres ont été organisées à l'initiative du Pays de l'Argonne Ardennaise à l'intention des intervenants et acteurs de la Petite Enfance du territoire, des assistantes maternelles et des parents. L'objectif était de recenser les besoins en termes de petite enfance et d'enfance sur le territoire.

Deux enjeux avaient alors été identifiés :

- mise en réseau des assistantes maternelles du territoire
- mise en réseau des structures périscolaires du territoire et plus largement des structures accueillant de jeunes enfants hors temps scolaire.

Le premier point a conduit à la création d'un groupe de travail, constitué notamment d'une vingtaine d'assistantes maternelles et du FJEP-Centre Social de Vouziers. Après plusieurs mois de travail, une première opération a vu le jour avec la mise en place d'un programme d'animation à destination des enfants, des assistantes maternelles et des parents, intitulé « Roule-Doudou ». Cette initiative a permis de faire émerger le Relais d'Assistants Maternelles itinérant, géré durant une première année par le FJEP /Centre Social de Vouziers.

Cependant, pour répondre au besoin intercommunal identifié, il était nécessaire que ce projet soit porté par une collectivité.

Au 1er janvier 2012, la 2C2A a donc pris la compétence « Création et gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles ».

Le Relais fonctionne depuis six années. Des stratégies d'actions ont été mises en place dans le cadre d'une politique visant à l'amélioration de l'accueil du jeune enfant, à asseoir et à entretenir une dynamique petite enfance en fédérant les acteurs du territoire.

Depuis sa création en 2011, trois projets de fonctionnement ont ainsi été élaborés :

- sur l'année 2011
- période 2012-2014
- période 2015-2016

Ainsi, le RAM oriente ses objectifs et ses actions au regard des missions établies par la circulaire CNAF de 2011.

Ces missions sont déclinées autour de deux grands axes :

- Le Ram dispose d'une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance
 - Le Ram offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles
- Le FJEP/CS de Vouziers : partenaire opérationnel du Ram

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise est le gestionnaire du Relais d'Assistantes Maternelles. Ainsi, une animatrice coordonnatrice RAM a été recrutée par la 2C2A depuis le 18 janvier 2012.

Elle a en charge la gestion administrative du RAM, l'animation des différents temps d'accueil, la tenue des permanences téléphoniques et physiques, la définition des perspectives d'évolution du service.

Elle coordonne l'ensemble des actions et opérations découlant du service. Ses missions au sein du Ram représentent ainsi 0.7 ETP

Afin de collaborer activement avec le FJEP-Centre Social, porteur initial du projet, le fonctionnement retenu pour le RAM s'appuie sur un partenariat opérationnel. Il s'agit, pour le FJEP-Centre Social, de participer à l'animation du RAM et d'être force de proposition quant au fonctionnement et à l'évolution du service. Cela se traduit par l'intégration du volet RAM dans une convention pluriannuelle d'objectifs avec le FJEP-Centre Social.

Depuis 2015, l'animatrice du FJEP/CS intervient à hauteur de 0.2 ETP sur le Ram (0.4 sur l'année précédente). Cette diminution de la quotité de travail (sans impact sur le temps de fonctionnement du Ram) permet au FJEP/CS de développer des actions de proximité (LAEP itinérant, café des parents) intégrés au Contrat Enfance Jeunesse.

Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance :

L'offre de service vers l'enfance et la petite enfance est un enjeu de cohésion sociale sur un territoire. Il représente un atout pour le développement local, l'attractivité du territoire et la dynamique économique.

La 2C2A ne dispose pas de la compétence Enfance / Jeunesse. Pour autant, depuis la prise de compétence « Création et Gestion d'un RAM », l'intercommunalité marque sa volonté et son engagement à coordonner les politiques publiques en la matière.

A partir de 2013, au travers d'une étude intitulée « **Schéma d'organisation des services** », validée en 2014 par le Conseil communautaire, elle fixe 3 priorités opérationnelles pour la thématique « Petite enfance, enfance, jeunesse » :

- Accompagnement de la mise en œuvre de la réforme scolaire ;
- Consolidation du RAM et développement de la coordination Petite Enfance, Enfance, à l'échelle communautaire ;
- Réflexion sur l'extension de compétence communautaire "Petite Enfance"

En 2016, la 2C2A approuve son **projet de territoire** qui confirme et renforce sa volonté. En effet, celui-ci comporte dans le volet « Service à la population » les actions suivantes :

Améliorer l'accueil « petite enfance » et enfance

- L'accueil « petite enfance »
 - Accompagner le développement de l'offre du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
 - Accompagner les porteurs de projet de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)
 - Accompagner le renforcement du multi accueil de Vouziers
- L'accueil enfance
 - Soutenir les adaptations des accueils péri et extra scolaires
- En transversal
 - Veille sur l'adéquation entre offre de services et besoins
 - Inciter au développement de l'offre d'accueil pour horaires atypiques

Le Contrat Enfance Jeunesse : Un levier pour la concertation

La ville de Vouziers a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période 2011/2014.

Au 1er janvier 2012, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a intégré cette contractualisation dans un contexte de prise de compétence de « Création et gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles » associé à une fonction de pilotage des politiques locales.

Le CEJ global décliné en module par collectivité (ville de Vouziers, 2C2A) est devenu un véritable levier en termes d'émergence de projet autour de la Petite Enfance.

Au terme du CEJ 2011-2014, et à la suite d'un diagnostic de territoire concerté avec les partenaires ressources de la petite enfance, enfance et jeunesse, les élus intercommunaux se sont positionnés vers la poursuite et l'optimisation de la politique de développement en matière d'accueil des enfants et des jeunes de moins de 17 ans révolus.

Cette volonté de développer et d'asseoir une dynamique petite enfance sur le territoire s'est affirmée par la signature du renouvellement du CEJ en décembre 2015, pour la période 2015-2018.

Ainsi, au cours de ces six dernières années, l'offre globale d'accueil du jeune enfant et les dispositifs liés à l'enfance et la jeunesse se sont développés en réponse aux besoins identifiés des familles.

Pour exemple, sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, et jusqu'en 2012, le seul mode d'accueil existant pour les enfants non scolarisés était l'accueil familial (les enfants sont gardés par des membres de la famille ou des proches) ou au domicile d'assistantes maternelles agréées.

A la rentrée de septembre 2012, le multi accueil de la ville de Vouziers, « le petit Prince » a ouvert ses portes, complétant ainsi le dispositif d'accueil Petite-Enfance de l'Argonne Ardennaise.

Par ailleurs, janvier 2013 est marqué par l'ouverture d'un lieu d'accueil municipal Enfants/Parents (LAEP "le Funambule"). Ce LAEP est implanté à la Maison de l'Enfance de Vouziers et vient compléter le dispositif d'accueil Petite-Enfance de l'Argonne Ardennaise. Il accueille tous les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent, ainsi que les futurs parents. D'accès gratuit, son objectif principal est de favoriser la relation enfant/parent. Il est géré et animé par le FJEP-Centre Social de Vouziers.

Afin de couvrir le service à l'ensemble du territoire, ce dispositif est devenu itinérant en 2015.

Soutenir le territoire pour s'adapter aux accueils péri et extra scolaires

A la demande de ses communes, la 2C2A a organisé différentes réunions d'information et de concertation pour la mise en place des Nouvelles Activités Péri-éducatives.

Elles réunissaient l'ensemble des structures compétentes en matière scolaire, des associations et les directeurs d'écoles.

Cela a conduit la 2C2A à réaliser un modèle de PEDT et un « catalogue » des activités proposées par des associations.

Rôle de coordination de l'intercommunalité

Des rencontres régulières avec le territoire sont régulièrement organisées sur le territoire et l'on constate aujourd'hui que la 2C2A est reconnue pour son rôle de coordinatrice.

La logique de cohérence, de maillage et d'équité territoriale, souhaitée par les élus, ont permis cette reconnaissance.

Les maires sollicitent la 2C2A pour échanger des informations et font remonter les besoins de terrain. Ils peuvent également la solliciter lorsque des projets émergent (type Maison d'Assistantes Maternelles, mise en place d'accueil péri scolaire...).

A l'inverse, le RAM permet d'alimenter des diagnostics réalisés par d'autres structures (communes, associations, Conseil Départemental...).

Les modalités d'intégration et de participation du Ram dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse :

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a intégré deux actions au CEJ et pour lesquelles est mis en place un seul et unique agent. Ainsi, l'animatrice Ram, qui est également la coordinatrice petite enfance de l'intercommunalité assure :

- la gestion et l'animation du Ram à hauteur de 0.7 Etp
- une mission de coordination des politiques locales à hauteur de 0.3 Etp (dont 0.2 ETP financés par la CAF)

Elle s'appuie annuellement sur les données quantitatives et qualitative du Relais afin de :

- mener un observatoire sur les conditions locales d'accueil du jeune enfant
- analyser l'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil
- apporter un accompagnement et un soutien technique aux porteurs de projets du territoire dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Les données relatives aux Ram sont à la disposition des élus et des habitants. Elles sont par ailleurs utilisées pour apporter des compléments d'information dans l'élaboration du diagnostic territorial global CEJ.

Afin d'apporter un suivi et un avis sur le fonctionnement du relais, le comité de pilotage et la commission Aménagement du Territoire sont régulièrement réunis (environ 1 fois par trimestre).

La ville de Vouziers, co signataire du CEJ, associe régulièrement la 2C2A dans ses actions communales : par exemple, dans le cadre de la mise en place d'une ludothèque, l'animatrice a été sollicitée.

La 2C2A est également associée aux travaux du Conseil Départemental des Ardennes pour la réalisation de son schéma départemental Petite Enfance, Enfance, jeunesse et parentalité. Elle fait remonter les données dont elle dispose dans le cadre de sa compétence RAM et des partenariats qu'elle a noués, avec le FJEP-CS notamment.

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil :

Le Relais d'Assistants Maternelles a un rôle important dans la mise en relation des personnes et des services. Il favorise la rencontre des différents acteurs de la petite enfance mais se révèle également être un moteur sur le plan éducatif et pédagogique : échanges entre les générations, découverte et mise en place de nouvelles activités en s'appuyant sur les potentialités locales (associations, bibliothèque, etc.)

Le Ram n'est pas le seul interlocuteur du territoire à centraliser les demandes de garde émanant des familles.

Ainsi, plusieurs acteurs partenaires du territoire orientent les familles vers les différents modes d'accueil adaptés aux besoins identifiés, à savoir :

- le FJEP/CS
- le multi accueil de Vouziers
- les communes
- la PMI de Vouziers

Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du Ram :

Le projet de fonctionnement du Ram est conduit par un comité de Pilotage puis étudié par une commission de travail de la 2C2A : « la Commission Aménagement du Territoire ».

Le comité de pilotage

Ce comité est une instance de consultation chargée de veiller au bon fonctionnement du RAM et de garantir une charte de qualité au niveau des actions qui sont mises en place.

Le Comité de Pilotage est composé de :

- pour la 2C2A, de l'animatrice coordonnatrice du Relais d'Assistants Maternelles, du Directeur ou de son représentant, du Président ou du vice-Président en charge du dossier,
- pour le FJEP-Centre Social, de l'animatrice Petite Enfance, de son directeur et sa Présidente,
- un représentant de la CAF des Ardennes,
- un représentant de la MSA Marne, Ardennes, Meuse,
- d'assistantes maternelles et de parents employeurs.

Ce comité est force de proposition. Il participe à l'élaboration des documents stratégiques de mise en œuvre du RAM. Les membres de ce comité ont une participation active à l'ensemble des actions et opérations découlant du service Ram.

La Commission Aménagement du territoire

Cette commission est composée d'un Vice Président de la 2C2A et de 17 élus membres.

La Commission Aménagement du Territoire a pour rôle d'étudier, de débattre et de donner un avis sur les projets et dossiers.

Deux organes sont ensuite chargés soit de remettre un avis, soit de délibérer : Bureau et Conseil Communautaire.

Le réseau départemental des Ram

Le Ram est intégré de l'Argonne Ardennaise au sein d'un réseau départemental des Ram. Ce réseau est animé par la Caf et se réunit à raison de deux fois par trimestre environ. Une charte de fonctionnement du réseau présente son fonctionnement et se révèle être un outil de réflexion pour ses membres, animateurs de relais.

Ainsi ces rencontres permettent :

- des échanges construits et réguliers sur les pratiques professionnels de chacun
- d'envisager des projets de manifestation commune (ex : En 2015 : conférence à Reethel avec Jean Epstein, psychosociologue)
- d'harmoniser les pratiques pour garantir une même qualité de service rendu aux bénéficiaires

• Lieu(x) d'implantation du Ram

Le siège social du Relais d'Assistants Maternelles est situé à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise à Vouziers, axe central du territoire.

L'animatrice y effectue :

- des permanences téléphoniques ainsi que des permanences d'accueil avec ou sans rendez-vous
- des réunions d'informations à destination des assistantes maternelles et des parents
- des réunions de comité de pilotage du RAM
- du travail administratif (saisie de données, recherche d'informations, envoi de courriers et appels téléphoniques)

Les animations collectives se déroulent sur plusieurs communes du territoire dont le choix de la localisation dépend du nombre d'assistantes maternelles mais aussi de plusieurs autres critères :

- un lieu de proximité pour les assistantes maternelles des six secteurs de l'espace intercommunal
- des communes dont les salles mises à disposition offrent un espace adéquat pour le bon déroulement des animations collectives.

Depuis 2012, le RAM s'est implanté sur de nouvelles communes (Hauviné, Falaise). A contrario, les animations collectives n'ont pu perdurer à Monthois et à Buzancy, faute d'une fréquentation suffisante. Par ailleurs, les temps collectifs ont été suspendus à Challerange à partir de septembre 2013 pour être ensuite repris dès septembre 2015 (à la demande de plusieurs assistantes maternelles du secteur). L'itinérance des animations évolue chaque année.

Dans le cadre de partenariats, certaines animations se déroulent au sein des écoles maternelles ou dans les structures associatives du territoire.

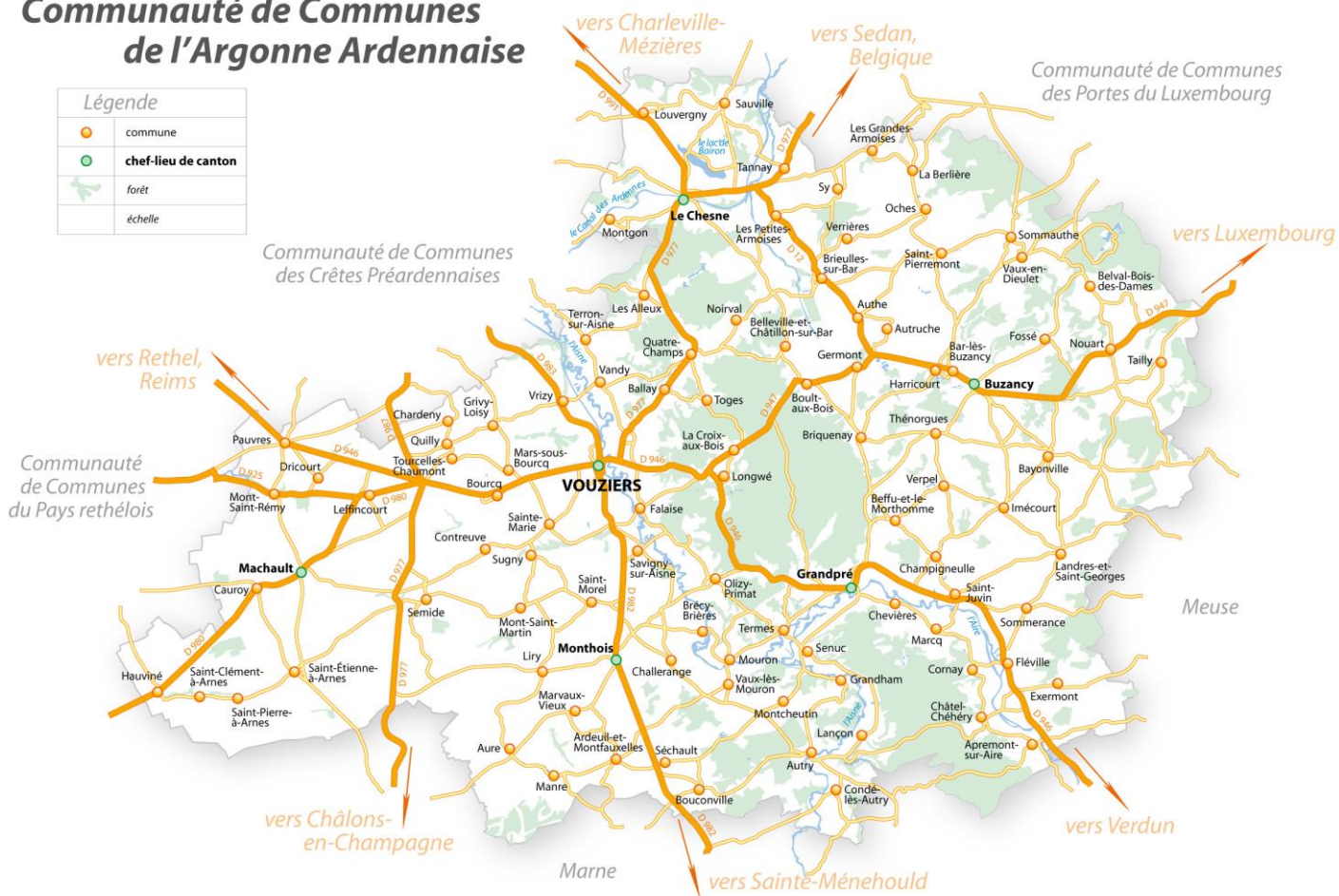
Le Ram est une structure itinérante qui tend à couvrir ses services sur l'ensemble de l'espace intercommunal.

Ainsi, à la demande des usagers, le Ram est amené à délocaliser ses entretiens physiques et à proposer des temps d'information, des animations collectives dans les communes où la demande est la plus forte et pertinente.

Cartographie (si possible) :

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

Légende	
	commune
	chef-lieu de canton
	forêt
	échelle



Le diagnostic relatif aux missions

Voir méthodologie page 7

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Cette mission se décline en trois thèmes décrits ci-dessous :

Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Données						Constats	Analyse
<u>Les données relatives à l'observation de la demande des familles</u>						<p><u>Contexte démographique :</u> Mis à part le secteur de Machault, le territoire de l'Argonne Ardennaise subit une régression croissante de sa démographie et perd de son attractivité (stagnation à Monthois et ses environs). Par ailleurs, l'évolution annuelle du nombre d'enfants allocataires CAF et MSA de moins de 6 ans a baissé de 6.8% entre 2010 et 2014. (Données IMAJE CAF). La part des familles avec une première naissance chez les moins de 1 an est passée de 37,4 % en 2012 à 34.4% en 2014. Cet indicateur des premières naissances permet ainsi d'estimer un faible potentiel de naissances à venir. Ceci étant, le nombre d'enfant accueillis chez des assistantes maternelle évolue positivement.</p>	
Données	2012	2013	2014	2015	1 ^{er} semestre 2016		
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	555	549	560	528			
Nombre d'enfants de 3 à moins de 6 ans	570	564	530				
Nombre d'enfants gardés par un assistant maternel	317	318	325	339			

Typologie des demandes d'accueil des familles ayant contacté le Ram	2012	2013	2014	2015	2016 (1 ^{er} semestre)
Nombre de demandes en accueil collectif	2	3	4	5	1
Nombre de demandes en accueil auprès d'un assistant maternel	9	11	21	33	20
Nombre de demandes d'accueil en garde d'enfants à domicile			1	3	2

Le RAM est le seul interlocuteur des familles qui les les accompagnent dans leur recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins. D'autres structures délivrent également aux parents la liste des assistantes maternelles (communes, FJEP/CS, PMI) mais elles ne peuvent pas donner une information et un suivi complet.

De plus en plus d'usagers font appel au relais pour obtenir une aide dans leurs démarches (de la recherche à l'embauche).

Ainsi, les données recueillies dans le tableau « typologie des demandes d'accueil des familles » illustre la tendance des parents à envisager principalement le recrutement d'une assistante maternelle plutôt qu'un autre mode de garde.

En effet, il n'existe qu'une seule structure d'accueil collectif, implantée à Vouziers.

Par ailleurs, les services de garde à domicile sont principalement gérée par l'ADMR.

Afin de fournir aux familles une liste actualisée des assistantes maternelles du territoire, le RAM entretient des échanges réguliers avec la PMI (tous les trimestres). Le site mon-enfant.fr est également indiqué aux familles pour les aider dans leurs recherches. Ce site semble encore peu utilisé par les familles du territoire.

Depuis environ 2014, le RAM recense une nette augmentation du nombre de demandes de la part des familles pour obtenir la liste des assistantes maternelles du territoire.

Parmi les secteurs recherchés, la commune de Vouziers est la plus sollicitée (58 % des demandes en 2015 et 54 % des demandes sur le 1^{er} semestre 2016).

A contrario, certains secteurs comme Machault sont très peu demandés par les familles alors que l'on y constate une augmentation des naissances.

Analyse de la demande des familles : évolution

La communication des services du RAM auprès des habitants a permis d'accroître le nombre de contacts avec les familles. Le RAM est cependant encore mal identifié dans certaines communes du territoire. L'observation et l'analyse de la demande des familles pour obtenir un mode de garde se limite aux données recueillies par le relais et par quelques uns de ses partenaires (multi accueil, garde à domicile).

Par conséquent, l'animatrice ne dispose pas d'une information exhaustive pour déterminer précisément les demandes de garde émises par les parents.

Au regard des données du RAM, le choix du mode de garde auprès d'une assistante maternelle est le plus répandu sur le territoire. Par ailleurs les services de garde à domicile demeurent un frein pour les familles compte tenu du coût financier. Enfin, ils sont moins connus des familles.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Nombre de demandes en horaires atypiques				4	3
D'accueil en urgence				12	1
Pour des enfants en situation de handicap				0	1
En accueil en périscolaire				8	7
Particulières (temps partiel)					5

Les parents qui émettent des demandes d'accueil en horaires atypiques sont très souvent orientés vers les services de garde à domicile (pour éventuellement compléter un accueil auprès d'une assistante maternelle ou du multi accueil). Ces besoins en horaires atypiques sont minimes mais de plus en plus pointés par le RAM au fur et à mesure des années.

En 2015, beaucoup de demandes d'accueil en urgence ont été recensées. Le RAM oriente alors les familles vers la PMI pour les aider à trouver rapidement un accueil auprès d'une assistante maternelle. Globalement, tous les parents qui ont été dans cette situation ont réussi à trouver un mode de garde.

Les demandes d'accueil en périscolaire sont aussi importantes que les demandes d'accueil à temps plein (9 demandes à temps plein sur le 1^{er} trimestre 2016 et 7 demandes en périscolaire).

Les données relatives à l'observation de l'offre d'accueil

Offre d'accueil collectif :

Données (indiquer l'année)	Nombre de places théoriques				Nombre de places disponibles ²			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
EAJE: « Le petit prince » à Vouziers	15	18	18	18	0	0	0	0

Nombre de MAM : 1 projet recensé sur la commune de Bairon et ses environs

Ouvert en 2012, le multi accueil de Vouziers est placé sous la responsabilité et la gestion de la Croix-Rouge Française. Cette structure a augmenté sa capacité d'accueil en 2014, passant de 15 à 18 places.

Au 31 mai 2016, 35 enfants y sont inscrits. Le taux d'occupation reste stable mais n'est pas optimal. Il n'y a désormais plus de liste d'attente de la part des familles, contrairement aux années précédentes. La demande a évolué différemment depuis environ deux ans. La structure est en effet de plus en plus sollicitée pour des petits contrats.

Le multi accueil a fait le choix de pratiquer une politique de « surbooking » pour optimiser le taux d'occupation de la structure.

Offre d'accueil individuel au domicile des parents :

Le RAM ne peut pas évaluer le nombre de familles assurant elles-même le recrutement d'un professionnel de la garde à domicile, sans passer par le service en mode mandataire d'un organisme déclaré et/ou agréé par l'Etat (association ou entreprise).

Sur le territoire, la garde à domicile est essentiellement gérée par les services de l'ADMR : en juin 2016, on recense 3 familles qui font appel à l'association pour faire garder leur(s) enfant(s) dont 1 famille à Vouziers, 1 famille à Bairon et ses environs et 1 famille à Saint Morel.

L'animatrice du RAM a rencontré la responsable du service de garde à domicile de l'ADMR pour évaluer la demande des familles et la connaissance des habitants sur ce mode de garde.

Les demandes de garde à domicile sont ponctuelles et concernent de petits contrats. Bien souvent la garde à domicile est utilisée par les parents qui ont des horaires de travail atypiques.

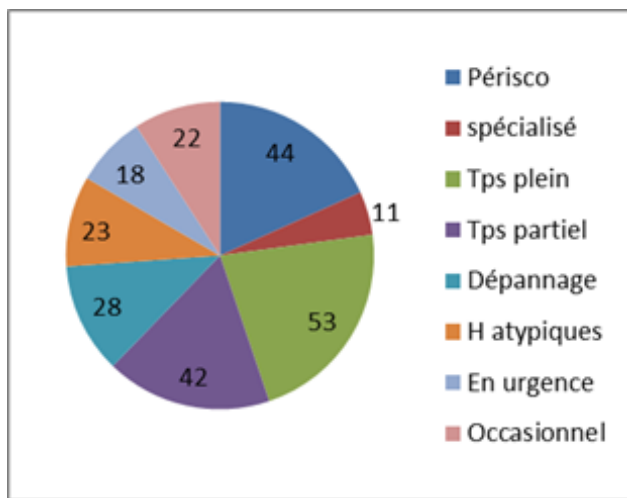
Ce service de garde à domicile est par ailleurs peu connu des habitants.

² Places disponibles : places non occupées au 31 décembre

Offre d'accueil des assistants maternels :

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'assistants maternels agréés par la PMI	143	143	145	134	138

Secteur	Nombre d'assistantes maternelles
Buzancy	8
Bairon et ses environs	17
Grandpré	15
Machault	33
Monthois	22
Vouziers	43
TOTAL	138



Spécificités de l'accueil du jeune enfant

En 2016, 138 assistantes maternelles sont domiciliées sur 52 communes du territoire et 31 % d'entre elles sont situées sur le secteur de Vouziers. A contrario, seulement 6 % sont réparties sur le secteur de Buzancy. (voir carte annexe)

Le nombre d'assistantes maternelles a tendance à diminuer depuis 2014. C'est surtout entre 2014 et 2015 que cette baisse est la plus importante (11 professionnelles de moins en l'espace d'une année). Depuis environ 2 ans, la PMI rapporte une diminution des demandes d'agrément et des effectifs d'assistants maternels sur tout le département des Ardennes. Par ailleurs, le taux de personnes qui n'effectue pas la formation initiale jusqu'au bout est très important.

On constate que trois modalités d'accueil sont principalement pratiquées chez les assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire :

- l'accueil à temps plein
- l'accueil à temps partiel
- l'accueil en péri-scolaire

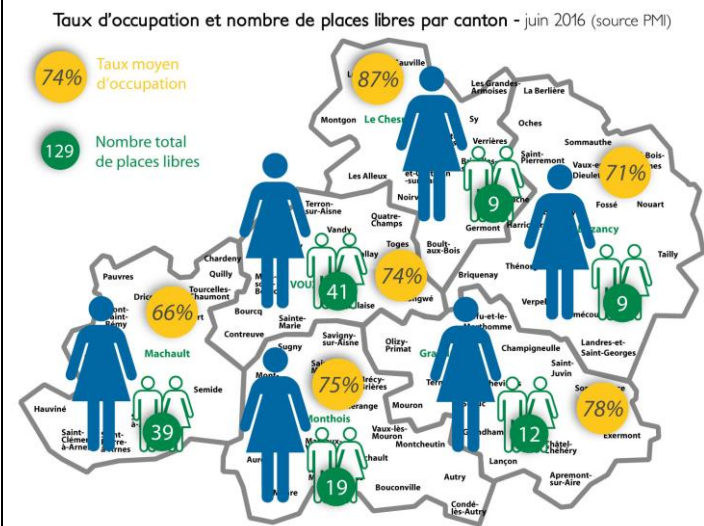
Analyse de l'adéquation entre l'offre d'accueil individuel et la demande des familles

Tension offre et demande :

En 2015, l'animatrice du relais a envoyé une enquête à toutes les professionnelles de l'accueil individuel du territoire pour mieux connaître leurs modalités d'accueil. Cette enquête a été réactualisée au cours du 1er semestre 2016. 59 professionnelles sur 138 ont indiqué leurs disponibilités et le type d'accueil qu'elles acceptent de pratiquer. Ainsi, l'animatrice peut orienter un parent recherchant un accueil spécifique ou avec des horaires atypiques vers une ou plusieurs assistante(s) maternelle(s) acceptant de répondre à cette demande

	Nbre d'AM	Capacité d'accueil	Place dispo.	Place totales occupées	Tx d'occupation
2012	143	466	154	312	67%
2013	143	467	143	324	69%
2014	145	491	137	354	72%
2015	134	479	121	358	75%
2016	138	494	129	365	74%

Evolution du taux d'occupation des assistantes maternelles sur le territoire (données en début d'année)



Depuis 2012, la capacité globale d'accueil des assistantes maternelles augmente très progressivement alors que leurs effectifs diminuent. Cela s'explique par des demandes d'extension d'agrément auprès de la PMI.

Le nombre de places totales occupées s'accroît très légèrement depuis 2012 pour stagner dès 2014.

En 2016, on recense 129 places encore disponibles sur le territoire.

Les secteurs de Machault et de Buzancy sont les plus touchés par l'inactivité. Par exemple, sur les 33 assistantes maternelles de Machault et de ses environs, 30 % n'accueillent aucun enfant.

A contrario et proportionnellement à leurs effectifs respectifs par secteur, les professionnelles de la garde individuelle issues des communes de Bairon et ses environs ainsi que celles de Grandpré sont les plus actives.

(Seulement 7 % des assistantes maternelles de Grandpré n'ont pas de travail et 6 % à Bairon et ses environs).

Le secteur de Bairon et ses environs affichent le taux d'occupation le plus élevé du territoire (87%) et de la moyenne communautaire (74 %).

Cette augmentation du taux d'occupation s'est

bien précise. L'analyse de cette enquête n'est pas assez représentative de l'offre par secteur. En 2015, les taux de retour sont meilleurs qu'en 2016, bien que demeurant satisfaisants. Il est nécessaire de poursuivre plus régulièrement l'actualisation de ses données (relance téléphonique, mails).

L'offre d'accueil paraît globalement suffisante sur le territoire. Cependant, à l'échelle des bassins de vie, l'offre n'est pas toujours en adéquation avec la demande. De plus, l'offre réelle d'accueil diffère de l'offre théorique indiquée sur les listes du Conseil Départemental des Ardennes. En effet, environ 30 % des professionnelles de la garde individuelle sont inactives, soit par choix, soit parce qu'elle ne trouvent pas d'enfants à garder.

En fonction des secteurs de recherche, les familles mettent parfois plus de temps à trouver une assistante maternelle surtout à Vouziers et à Bairons et ses environs.

Même si le RAM recense peu de demandes pour obtenir la liste des assistantes maternelles sur la commune de Bairon et ses environs (3 demandes en 2015), l'offre d'accueil y est très limitée (4 places disponibles en 2015).

Par ailleurs, environ la moitié des assistantes maternelles du secteur de Vouziers ont atteint leur capacité d'accueil. Relativement peu d'assistantes maternelles acceptent d'accueillir des enfants en

Secteur	Nbre d'AM	Taux d'occupation			
		0%	de 25 à 50%	de 60 à 80 %	100%
Buzancy	8	2		2	4
Bairon et ses environs	17	1		6	10
Grandpré	15	1	3	3	8
Machault	33	10	9	4	10
Monthois	22	3	4	4	11
Vouziers	43	8	8	9	18

Nombre d'assistants maternels en sous activité

principalement constatée à partir de l'année 2014 où le nombre d'assistantes maternelles a baissé sur le secteur (5 professionnelles de moins entre 2014 et 2016)

Les assistantes maternelles du secteur de Machault ont le taux d'occupation le plus faible du territoire (66%). Ce taux n'a pas évolué depuis 2014.

Plusieurs de ces professionnelles se sont plaintes du manque d'appel des familles et envisagent d'arrêter leur profession.

Ce secteur est pourtant dynamique en terme d'évolution de la démographie mais n'est pas attractif en terme d'emploi.

situation de handicap ou de travailler avec des horaires atypiques toutefois, les parents émettent de plus en plus de demandes spécifiques, incitant certaines assistantes maternelles à s'adapter à leurs besoins pour pouvoir continuer à exercer leur profession.

De manière générale sur les six secteurs de l'Argonne Ardennaise, les bassins de travail sont situés hors du territoire incitant les familles à trouver un mode de garde hors du département. Ce constat est plus marqué sur le secteur de Machault.

Si les assistantes maternelles éprouvent des difficultés à trouver du travail dans plusieurs secteurs (Machault, Grandpré...), les parents ont aussi plusieurs contraintes lorsqu'ils recherchent et emploient une professionnelle de l'accueil individuel :

- Le Complément de Mode de Garde (CMG) couvrant une partie de la rémunération de l'assistante maternelle est perçu par les parents à taux plein jusqu'aux trois ans de l'enfant puis à taux réduit entre 3 et 6 ans. En cas de garde d'un enfant de plus de six ans par une assistante maternelle, le parent ne peut bénéficier ni des aides financières PAJE, ni de la prise en charge des cotisations sociales dues pour les salaires versés.

- Sur la commune de Vouziers, certaines assistantes maternelles n'acceptent pas l'accueil en périscolaire alors que le besoin des parents est bien présent. Il existe une grande demande des parents sur ce type d'accueil.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Hormis les permanences téléphoniques et les entretiens individuels, un projet de permanences plus spécifiques s'est mis en place de manière itinérante sous la forme d'un nouveau concept : le « Nounou Dating ».

Ce projet est né à partir du constat suivant : le découragement et la lassitude de certaines assistantes maternelles dans leur recherche infructueuse d'enfant(s) à accueillir.

Effectivement, en ce qui concerne l'accueil des enfants, certains secteurs du territoire sont touchés par une inégalité entre l'offre et la demande. L'idée d'organiser des rencontres entre assistantes maternelles et futurs parents employeurs a alors émergé. Elle s'est concrétisée par des temps spécifiques : les mercredis matins des petites vacances scolaires de 10h00 à 12h00.

Afin de faciliter la présence de futurs parents employeurs à ces temps de rencontre, le Nounou Dating est devenu une opération annuelle qui a désormais lieu un samedi matin au mois de juin.

Depuis 2012, 15 Nounou Dating ont été organisés par le RAM.

A la suite de ces temps de rencontre, 7 nouveaux contrats ont été établis entre les assistantes maternelles et les parents.

Ce sont les familles qui souhaitent trouver un mode de garde sur la ville de Vouziers qui éprouvent le plus de difficultés tout au long de leur recherche (principalement pour des accueils en périscolaire).

Quelques assistantes maternelles qui ont participé au Nounou Daing affirment avoir pu démontrer la qualité de leur accueil et ainsi valoriser leur profession auprès des parents rencontrés.

Ces temps d'échange annuels favorisent la mise en confiance des parents pour employer une assistante maternelle : ils ont l'occasion de s'entretenir avec plusieurs professionnelles de l'accueil individuel, de comparer leur offre par rapport à leurs besoins et de mieux comprendre le métier qu'elles exercent. Il paraît alors judicieux de poursuivre cette action de mise en relation de l'offre et de la demande et de renforcer la communication des parents sur cette opération.

Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Données				Constats	Analyse																				
<p>Pour pouvoir délivrer aux familles, aux assistantes maternelles et aux candidates à l'agrément une information en matière de droit du travail et un accompagnement dans leurs démarches contractuelles, le RAM a mis en place des temps de permanences téléphoniques et des entretiens individuels (les lundis et mercredis après midi et le vendredi matin)</p>				<p>Entre 2014 et 2015, on constate une hausse de 31 % du nombre de contacts sur les temps de permanences du Ram. Les données du 1^{er} semestre 2016 confirme cette évolution annuelle positive.</p> <p>Ce constat démontre l'efficacité des outils de communication pour promouvoir le service d'information et d'accompagnement des familles et des professionnelles (flyer, newsletter, cartes de visite...)</p>	<p>Les permanences téléphoniques comptabilisent un nombre annuel croissant de contacts (autant avec les assistantes maternelles qu'avec les parents). Par ailleurs, les usagers du relais n'ont toujours pas la possibilité de contacter l'animatrice sur les temps dédiés aux appels téléphoniques. Ainsi, le temps de fonctionnement des permanences ne paraît plus adapté pour répondre rapidement aux sollicitations des usagers.</p>																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="114 659 342 724"></th> <th data-bbox="342 659 459 724">2014</th> <th data-bbox="459 659 622 724">2015</th> <th data-bbox="622 659 786 724">2016 1^{er} semestre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="114 724 342 863">Nombre de contacts Assistantes maternelles</td> <td data-bbox="342 724 459 863"></td> <td data-bbox="459 724 622 863">257</td> <td data-bbox="622 724 786 863">151</td> </tr> <tr> <td data-bbox="114 863 342 1066">Nombre d'assistantes maternelles différentes qui ont contacté le RAM</td> <td data-bbox="342 863 459 1066">53</td> <td data-bbox="459 863 622 1066">74</td> <td data-bbox="622 863 786 1066">52</td> </tr> <tr> <td data-bbox="114 1066 342 1169">Nombre de contacts avec les familles</td> <td data-bbox="342 1066 459 1169"></td> <td data-bbox="459 1066 622 1169">185</td> <td data-bbox="622 1066 786 1169">104</td> </tr> <tr> <td data-bbox="114 1169 342 1337">Nombre de familles différentes qui ont contacté le RAM</td> <td data-bbox="342 1169 459 1337"></td> <td data-bbox="459 1169 622 1337">84</td> <td data-bbox="622 1169 786 1337">54</td> </tr> </tbody> </table>		2014	2015	2016 1 ^{er} semestre	Nombre de contacts Assistantes maternelles		257	151	Nombre d'assistantes maternelles différentes qui ont contacté le RAM	53	74	52	Nombre de contacts avec les familles		185	104	Nombre de familles différentes qui ont contacté le RAM		84	54				<p>La plupart des professionnels et des parents contactent le Ram en dehors des temps dédiés aux permances soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parce que l'animatrice n'est pas disponible (entretien déjà en cours au moment de l'appel de l'utilisateur) Soit - parce que les parents et les professionnelles ne sont pas disponibles aux jours et aux heures d'ouverture du RAM - parce qu'ils n'avaient pas eu connaissance de l'existence du RAM et de son fonctionnement (services, horaires), jusqu'à présent . 	<p>Bien que de plus en plus d'assistantes maternelles orientent les parents vers le RAM, certaines ne sont pas suffisamment sensibilisées à l'intérêt du service.</p> <p>Certains parents n'ont pas toujours conscience de leurs nouvelles responsabilités en tant qu'employeur. Beaucoup d'assistantes maternelles se plaignent de devoir gérer les contrats de travail, à la place des familles. L'animatrice du RAM est également confrontée au désarroi des jeunes parents qu'elle rencontre : ces derniers lui rapportent que les démarches administratives sont plus complexes en employant une assistante maternelle (calculs de mensualisation, congés, rupture...) qu'en contractualisant avec une structure d'accueil collectif.</p>
	2014	2015	2016 1 ^{er} semestre																						
Nombre de contacts Assistantes maternelles		257	151																						
Nombre d'assistantes maternelles différentes qui ont contacté le RAM	53	74	52																						
Nombre de contacts avec les familles		185	104																						
Nombre de familles différentes qui ont contacté le RAM		84	54																						

Type de contacts reçus et émis par le RAM				
	Assistants maternelles		Parents	
	2015	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2016
Téléphone reçu	82	57	77	45
Téléphone émis	41	15	4	3
Mail reçu	58	38	15	14
Mail envoyé	59	26	16	12
Visite avec RDV	15	9	50	19
Visite sans RDV	3	1	22	11
SMS reçu	3			
SMS envoyé	2	2		
Total	263	148	184	104

Le téléphone et le mail reste les principaux moyens de contact des parents et des professionnels vers le RAM.

Depuis la création du relais, les professionnelles de l'accueil individuel incitent progressivement les parents employeurs à joindre l'animatrice pour les accompagner et les responsabiliser dans leur rôle d'employeur ou de futur employeur.

Lorsque le motif de sollicitation concerne des sujets tels que les congés, la rupture ou l'explication du contrat d'accueil/contrat de travail, l'animatrice propose systématiquement un rendez vous.

Par ailleurs, la plupart des assistantes maternelles qui exercent depuis longtemps préfèrent gérer elle-même le contrat de travail en effectuant souvent maladroitement des calculs de mensualisation et de congés payés à la place du parent. Ces pratiques encore bien présentes sont les causes principales de litiges recensés par le RAM. Il est donc très important que l'assistante maternelle oriente le parent vers le RAM avant même de réaliser le contrat (lieu d'information et d'accompagnement neutre entre un parent et une assistante maternelle)

Tous les deux mois environ, les animatrices des RAM du département se réunissent lors de réunions en réseau, animées par la CAF des Ardennes. Ces échanges permettent notamment d'harmoniser les missions et les pratiques professionnelles (cohérence de la réponse apportée aux usagers). Ainsi, l'animatrice du RAM de la 2C2A enrichit ses connaissances et s'appuie sur des informations et des conseils qu'elle obtient grâce aux échanges avec les membres du réseau.

<p><u>Quelles sont les grandes tendances de motifs de contact ?</u></p> <p><u>Pour les parents :</u> <i>(numéroter de 1 à 2 les motifs de contact par ordre d'importance, 1 étant le plus important et 2 le moins important)</i></p> <p>Information liée à la recherche d'un mode d'accueil : 2</p> <p>Information sur un contrat en cours : 1</p> <p><u>Pour les professionnels :</u> <i>(numéroter de 1 à 5 les motifs de contact par ordre d'importance, 1 étant le plus important et 5 le moins important)</i></p> <p>Information relative à l'exercice du métier (agrément, conditions d'exercice à domicile, en mam ou en micro crèche) : 3</p> <p>Information relative à leur disponibilité d'accueil : 5</p> <p>Information relative au fonctionnement du Ram : 1</p> <p>Information sur le statut (droit du travail, contrat, convention collective) : 2</p> <p>Informations pédagogiques, éducatives et soutien professionnel : 4</p> <p>L'information délivrée par l'animatrice RAM auprès des usagers s'appuie de la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur. Le relais a par ailleurs contracté un abonnement au magazine « L'assmat » et à une lettre d'information dématérialisée de la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM).</p>	<p>Les parents contactent principalement le RAM pour obtenir des informations et un accompagnement sur le contrat de travail et la mensualisation (sujet 54 fois abordés en 2015 et 25 fois au 30 juin 2016) Le thème des congés est particulièrement abordé durant la période de mai à juin.</p> <p>Les assistantes maternelles contactent principalement le RAM pour obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des informations et un accompagnement sur la mensualisation et le calcul du paiement des congés. - des renseignements sur les actions collectives et les réunions d'information du RAM <p>De manière générale, les assistantes maternelles souhaitent s'assurer que le parent employeur respectent bien les clauses de la convention collective.</p> <p>Les informations délivrées par l'animatrice sont de premier niveau. Pour des questions plus complexes et juridiques, les familles sont alors régulièrement orientées vers des partenaires compétents : la CAF, LA FEPEM, l'Inspection du Travail, Pajemploi, etc.</p>	
---	---	--

Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Données	Constats	Analyse
<p><u>Nombre de candidates à l'agrément</u> (source PMI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en 2014, 9 accords ont été donnés pour des demandes d'agrément initiales et 6 en 2015. <p>Le RAM reçoit des candidats à l'agrément en quête d'information sur le métier d'assistant maternel. En 2015, l'animatrice du relais a rencontré 4 personnes en entretien.</p> <p>Des informations générales leur ont été dispensées avant une orientation vers la Maison des Solidarités de Charlevilles Mézières.</p> <p>Au 30 juin 2016, aucune demande d'information sur la profession n'a été encore émise.</p>	<p>De moins en moins de personnes contactent le RAM pour obtenir des informations sur l'exercice de la profession d'assistant maternel.</p> <p>Cependant, 3 assistantes maternelles ont fait part de leur désir de formation en passant le CAP petite enfance. 2 d'entre elles l'ont obtenu.</p> <p>Après une baisse du nombre d'assistantes maternelles entre 2014 et 2015 (-11), la profession retrouve un peu de son attractivité en début d'année 2016.</p>	<p>Le RAM doit continuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - délivrer une information générale quant aux conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel - mettre en relation les assistantes maternelles et les candidates à l'agrément <p>Il manque encore des données relatives au profil des assistantes maternelles en activité sur le territoire.</p>

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Cette mission se décline en deux thèmes décrits ci-dessous :

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Données					Constats	Analyse
10 thèmes de RDV du RAM entre janvier 2015 et juin 2016					<p>Des évaluations qualitatives ont été remises aux participants pour évaluer leur satisfaction sur les temps d'informations auxquels ils ont participé. Ces évaluations qualitatives sont très positives et démontrent un besoin constant des professionnelles d'acquérir de nouvelles connaissances.</p> <p>Quelques assistantes maternelles rapportent qu'elles ont pu mettre en pratique des conseils reçus en réunion. Ainsi, les participants sont globalement très satisfaits des contenus proposés sur l'année et proposent de nouvelles thématiques pour les prochaines réunions.</p>	<p>Aucun professionnel de la garde à domicile n'a pu bénéficier des réunions thématiques mises en place par le RAM parce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la communication n'a pas été suffisamment établie vers ce public - ils sont difficilement identifiables et très peu nombreux. <p>Les assistantes maternelles qui participent aux RDV du RAM ont quasiment toutes fréquenté les animations collectives, les sorties, le comité de pilotage.</p>
RDV RAM 1er semestre 2016						
Thèmes	Lieu	Nbre anim/thème	Nbre de participations des AM	Nbre de participations des Parents		
Relaxation et réflexologie	Vouziers	1	5	4		
La juste distance professionnelle	Vouziers	1	10	0		
Les congés	Vouziers	1	6	2		
Quand l'heure des repas est difficile	Vouziers	1	6	4		
Conférence Jean Epstein	Vouziers	1	8			
3 intervenants différents + l'animatrice sur le thème des congés	Total	5	35	10		

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

22 assistantes maternelles différentes et 7 parents différents ont participé à des réunions d'information en 2015.

RDV RAM 1er semestre 2016				
Thèmes	Lieu	Nbre anim/t hème:	Nombre de participati ons des Assmat	Nombre de participati ons des Parents
Créez vos propres activités d'éveil	Vouziers	1	4	1
La période d'opposition chez l'enfant en bas âge	Vouziers	1	7	1
Le sommeil	Vouziers	1	6	3
Sécurité, accidents domestiques	Vouziers	1	9	0
Testez la porcelaine froide	Vouziers	1	3	1
3 intervenants différents	Total	5	29	6

11 assistantes maternelles différentes et 3 parents différents ont participé à des réunions d'information sur le 1er semestre 2016.

On constate cependant une baisse de la fréquentation des assistantes maternelles sur les réunions d'informations « les RDV du RAM ». En effet, seulement 16% des professionnelles ont participé au moins une fois à une réunion (et 20% en 2012). Toutefois, 3 assistantes maternelles nouvellement agréées participent désormais activement aux RDV du RAM. Elles viennent renforcer un groupe de professionnelles régulièrement présentes sur ces ateliers thématiques. (En moyenne, 6 assistantes maternelles par réunion)

L'itinérance des RDV du RAM est difficile. Depuis plus d'un an, les réunions se déroulent uniquement au siège social de la 2C2A alors qu'elles étaient jusqu'ici mises en place sur plusieurs communes du territoire. L'animatrice ne peut pas maintenir une réunion si elle ne réunit pas un nombre suffisant de participants.

En questionnant les professionnelles qui ne participent pas aux RDV du RAM, beaucoup d'entre elles affirment être indisponibles pour ces temps dédiés à la professionnalisation des assistantes maternelles.

En effet, la majorité d'entre elles, sont en repos le samedi matin (jour habituellement dédié aux réunions). Elles peuvent ainsi se consacrer à leur famille et à leur vie personnelle.

Par ailleurs, elles n'émettent pas le besoin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles ou de renforcer leurs connaissances par le biais du RAM.

Le rôle de l'animatrice est important pour déceler les besoins qui vont lui permettre d'organiser les formations. Par ailleurs, le travail en réseau lui permet de mutualiser des formations avec des territoires voisins (En 2015, conférence avec Jean Epstien à Rethel à laquelle 8 AM et 3 parents de la 2C2A ont participé)

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

<p>En 2015, le RAM a permis de coordonner la mise en place d'un module de formation continue « Gestion du stress et relaxation », dispensé par l'IDEF.</p> <p>6 assistantes maternelles différentes ont bénéficié de ce module de formation, sur 2 séances programmées le samedi matin.</p>	<p>La mise en place de sessions de formation continue au sein du territoire démarre bien. Cependant, les demandes des assistantes maternelles pour participer à d'autres modules se sont amenuisées.</p>	<p>Le RAM n'a pas pu mettre en place un module de formation continue sur le CAP Petite enfance, en raison d'un nombre insuffisant de participants. Quelques assistantes maternelles ont alors fait le choix de passer le CAP Petite enfance en candidate libre ou par le voie de la VAE.</p> <p>L'animatrice a ainsi accompagné ses professionnelles en les orientant vers d'autres assistantes maternelles ayant obtenu le diplôme récemment. Elles ont ainsi pu s'échanger des conseils et de la documentation pour la préparation du certificat.</p>
<p>7 assistantes maternelles ont emprunté des livres spécialisés sur l'accueil du jeune enfant pour obtenir des informations sur le développement de l'enfant et pour améliorer leur pratique professionnelle.</p>	<p>Une assistante maternelle agréée depuis moins d'un an a fait une demande auprès du RAM pour emprunter un livre dont l'auteur est le célèbre psychosociologue Jean Epstein. Le relais ne disposant pas dudit ouvrage, l'animatrice n'a pas pu lui en faire le prêt.</p>	<p>La documentation du RAM mis à disposition des professionnelles est encore très restreinte. Il s'agira de développer la documentation spécifique au métier de la petite enfance.</p>

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Données	Constats	Analyse
<p>En 2015, 93 animations collectives itinérantes « Roule Doudou » se sont déroulées sur le territoire, durant la période scolaire. <i>(60 animations réalisées sur le 1^{er} semestre 2016)</i></p> <p>Ces temps collectifs sont destinés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle et de leurs parents.</p> <p>Les animations sont proposées 3 fois par semaine sur des matinées.</p> <p>En moyenne, le RAM se déplace 2 fois par mois dans chacune des communes suivantes : BUZANCY, CAUROY, VOUZIERS, LE CHESNE, HAUVINE, FALAISE et CHALLERANGE.</p> <p>Divers thèmes d'activités sont proposés dans un contexte et une organisation bien définis (décidés en comité de pilotage) :</p> <p>En 2015, on comptabilise 11 thèmes d'animations : l'éveil musical, jeux d'imitation, le parcours, les plantations, mimes, pâte à modeler, peinture sur pieds, puzzle en pâte à sel, initiation musicale, expérience scientifique, cuisine.</p> <p>Les animations à thèmes ont lieu le lundi et le mardi tandis que le jeudi est dédié à une activité de « jeux libres ».</p>	<p>Le nombre d'assistantes maternelles différentes qui participent chaque année aux temps collectifs s'est maintenu depuis 2012. Toutefois, les données du 1^{er} semestre 2016 indique que cette tendance de la fréquentation est à la hausse.</p> <p>Les animations collectives qui se déroulent sur la commune de Buzancy ne comptabilisent plus assez de participants pour envisager une reconduite à la rentrée de septembre.</p> <p>Challerange et Falaise sont les communes qui totalisent le plus de participations.</p>	<p>Cette augmentation de la fréquentation des assistantes maternelles sur les temps collectifs entre 2015 et 2016 s'explique en partie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la reprise des animations sur la commune de Challerange • l'intervention de l'éducatrice de Jeune Enfant (EJE) qui encourage désormais les assistantes maternelles à participer aux animations du RAM (Depuis septembre 2016, elle intervient une fois par mois sur les temps collectifs itinérants : elle propose une activité « conte en tissu » avec l'animatrice du RAM)

<p><u>Tendance 2016 (au 1^{er} semestre) :</u></p> <p>7 thèmes différents se sont déroulés jusqu'au 30 juin 2016 :</p> <p>Cocktails colorés, éveil musical, la Grande Semaine de la Petite Enfance « Lapin Pâques », Le parcours, plantation, sable à mouler, transvasement mais aussi des jeux libres les jeudis.</p> <p>Le RAM a par ailleurs eu des partenariats avec le multi accueil de Vouziers ainsi que 4 écoles maternelles pour permettre aux enfants et aux assistantes maternelles de découvrir les structures scolaires et associatives, de participer avec l'aide de leur assistante maternelle à des jeux de motricité et d'attention.</p> <p><u>Fréquentation :</u></p> <p>En 2015, sur les temps collectifs à destination des assistantes maternelles, des enfants et de leurs parents, on recense un total de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 303 participations d'assistantes maternelles <i>(Tendance 2016 = 238 AM au 1^{er} semestre)</i> • 89 participations de parents employeurs <i>(Tendance 2016 = 66 parents au 1^{er} semestre)</i> • 604 participations d'enfants <i>(Tendance 2016 = 433 enfants au 1^{er} semestre)</i> <p>Au niveau du nombre de participants qui ont venus au moins une fois aux animations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 42 assistantes maternelles (AM) différentes dont 2 hors territoire <i>Tendance 2016 = 47 AM dont 2 HT</i> • 127 enfants <i>Tendance 2016 = 109 enfants</i> • 33 parents <i>Tendance 2016 = 25 parents</i> 		<p>Le RAM doit continuer la communication de ses services auprès des habitants et encourager les assistantes maternelles du territoire à participer à des animations collectives, proches de leur domicile, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -rompre leur isolement -créer du lien social -renforcer leur identité professionnelle -observer, échanger et ainsi apprendre à améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant <p>Cependant, certaines professionnelles sont réticentes à fréquenter les temps collectifs, peut être par peur d'être jugées professionnellement par leurs pairs ou bien parce qu'elles ne trouvent aucun intérêt à rencontrer d'autres assistantes maternelles.</p> <p>Pour impliquer les professionnelles dans les activités du RAM et leur démontrer l'intérêt à y participer, l'animatrice doit régulièrement inviter les assistantes maternelles aux réunions de comité de pilotage du RAM et leur proposer des prises d'initiatives sur des projets.</p> <p>Les objectifs des animations collectives, les rôles et la place de chacun ne sont plus clairement définis et connus de tous. Ainsi, l'animatrice peut parfois observer des comportements inappropriés en animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -manque d'échanges avec les enfants -conversations non professionnelles
---	--	--

		<p>Il est important que toutes les personnes qui fréquentent les animations puissent comprendre l'intérêt de ces temps collectifs qui génèrent du lien social et enrichissent leur pratique professionnelle (par les échanges et les activités proposées).</p>	
--	--	--	--

Les temps passerelles

2015	Date animation		Amat	Parent	Enfant
Passerelle Dora Lévi					
VOUZIERS	24/06/2015		0	3	2
Passerelle école Avetant					
VOUZIERS	23/06/2015		0	4	3
VOUZIERS	30/06/2015		0	3	3
Passerelle école Clément Ader					
Brieulles/Bar	19/05/2015		0	1	1
Passerelle école Le Chesne					
LE CHESNE	09/06/2015		3	1	4
Passerelle Pôle Scolaire du Monthoisien					
MONTHOIS	22/05/2015		0	1	1
Passerelle Pôle Scolaire Guillaume de Machault					
MACHAULT	15/05/2015		1	0	2
MACHAULT	16/06/2015		2	1	3
Nbre anim/type : 8			6	14	19

2016	Date animation	Total	Amat	Parent	Enfant
BRIEULLES/ BAR	01/06/2016		1	3	4
MACHAULT	04/05/2016		0	3	3
MACHAULT	07/06/2016		2	1	4
Passerelle Pôle Scolaire Monthois					
MONTHOIS	21/06/2016		0	3	3
MONTHOIS	27/06/2016		1	3	4
Nbre anim/type : 5			4	13	18

Développement de partenariat avec les écoles en 2016

Les activités d'éveil au sein des écoles ainsi que les « temps passerelles » permettent une intégration progressive de l'enfant dans leur futur environnement scolaire. Ces partenariats avec les établissements sont très appréciés des parents et permettent aux instituteurs(rices) de maternelle de rencontrer les enfants qu'ils vont avoir en classe à la rentrée de septembre.

Les sorties et temps festifs			
Actions réalisées en 2015	Intervenant	Lieux	Nbre de participants (assistants maternels et/ou garde à domicile)
Sortie	Animatrice RAM et Animatrice FJEP/CS	Domaine de Vendresse	11 assistantes maternelles 3 parents 23 enfants
Temps festif de Noël	Animatrice RAM et Animatrice FJEP/CS EJE « Tanou des Loulous »	Vouziers	19 assistantes maternelles 31 parents 59 enfants
Actions réalisées au 1er semestre 2016	Intervenant	Lieux	Nbre de participants (assistants maternels et/ou garde à domicile)
Sortie	Animatrice RAM et Animatrice FJEP/CS	Voie verte rando-poussette Haraucourt	4 assistantes maternelles 2 parents 12 enfants

2. La formalisation du projet

Pour chaque partie du diagnostic (territoire et missions), sélectionner les constats principaux à partir desquels les objectifs du Ram seront formalisés (maintien de l'existant et marges de progression).

Ces tableaux serviront également de référence pour l'évaluation du projet.

Voir méthodologie page 14

2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Voir méthodologie page 17

Constats principaux :

Constat 1 : Le RAM a un rôle majeur dans la dynamique enfance/jeunesse du territoire

L'offre d'accueil et de loisirs se développe progressivement depuis 2012. Cependant, le territoire perd peu à peu de son attractivité. Le RAM a un rôle majeur pour dynamiser l'espace communautaire et faire émerger de nouveaux projets autour de la petite enfance. Le Relais est à l'écoute des besoins exprimés par les familles et les élus. Il permet de mettre en lien les différents acteurs (financiers, institutionnels, associatifs...) pour développer des dispositifs en réponse aux besoins identifiés. Pour développer l'attractivité du territoire et garantir des services adéquats, l'analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande des familles nécessite d'être affinée. Le territoire de l'Argonne Ardennaise est vaste et se compose de 6 secteurs bien spécifiques les uns des autres. Le RAM dispose de plusieurs données relatives à l'offre de garde et de loisirs mais n'a pas une vision complète des besoins des familles. La connaissance de ces besoins est nécessaire pour :

- Mener une prospective régulière et une surveillance sur le territoire
- Mutualiser et utiliser les compétences des acteurs de la petite enfance (ex : faire émerger des projets et accompagner ces porteurs de projets)

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Disposer d'un observatoire par bassin de vie sur l'offre de loisirs, d'accueil péri/extra scolaire (en complément de celui déjà mené par	Mise en place d'un groupe de veille par bassin de vie : 1. définir puis inviter les acteurs ressources pour exposer la démarche	Réunions avec tous les acteurs de la petite enfance pour évaluer une stratégie d'actions Mails et courriers envoyés aux partenaires	Rencontre régulière du groupe de veille par bassin de vie. Meilleure vision des besoins des parents et en matière de garde du jeune	A partir de 2017	<i>Nombre de réunions/secteur</i> <i>Nombre de partenaires présents aux réunions</i> <i>Nombre de propositions formulées en réunion</i>

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

<p><i>le RAM, sur l'offre d'accueil petite enfance)</i></p> <p>Disposer d'un observatoire précis sur les besoins des familles en matière de petite enfance, enfance et jeunesse</p>	<p>2. déterminer une stratégie pour obtenir des informations précises sur les besoins des familles</p> <p>3. analyser l'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil et de loisirs</p>	<p>Utilisation de salles communales</p>	<p>enfant</p> <p>Etat des lieux des actions</p> <p>Création d'un dispositif, d'un service ou d'une structure en réponse aux besoins identifiés</p>		<p><i>de secteur</i></p>
--	--	---	--	--	--------------------------

Constat 2 : Les dispositifs complétant l'offre d'accueil individuel et collectif sont peu ou mal connus des familles

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Faire connaître l'ensemble des services et actions liés à l'enfance et à la jeunesse</p>	<p>Opérations partenariales entre le Ram et le LAEP pour faire découvrir les services du territoire</p>	<p>Portes ouvertes Livret d'accueil pour les parents de jeunes enfants réalisé par le FJEP/CS</p>	<p>Augmentation de la fréquentation des services du territoire (LAEP, RAM, Multiaccueil, ACM, accueil périscolaire...</p>	<p>A partir de 2016</p>	<p><i>Nombre de parents présents à l'opération portes ouvertes</i></p> <p><i>Nombre de livrets d'accueil distribués pour les parents de jeunes enfants</i></p>

2.2 Le projet relatif aux missions du Ram

Voir méthodologie page 17

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Constats principaux =

Constat 1 Le RAM est de plus en plus sollicité par les familles pour les aider à trouver un mode d'accueil mais l'offre de garde ne correspond pas toujours aux attentes des parents (demande d'accueil en périscolaire, horaires atypiques...)

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Evaluer et réactualiser les informations sur l'offre d'accueil du territoire pour accompagner les familles dans leur recherche</p>	<p>Evaluer et mettre à jour les disponibilités et les modalités d'accueil des assistantes maternelles, sur les 6 secteurs du territoire.</p> <p>Recenser les assistantes maternelles en recherche d'enfants à accueillir</p> <p>Recueillir des données sur le fonctionnement du multi accueil et l'évolution de sa fréquentation</p> <p>Mettre à jour les informations relatives à la garde à domicile</p> <p><u>Informers les familles sur les différents modes de garde :</u> Orienter les familles vers la PMI pour des accueils spécifiques, en horaires atypiques, en urgence</p>	<p>Enquête, phoning et/ou questionnaires auprès des acteurs proposant une offre d'accueil pour les jeunes enfants</p> <p>Données échangées par mail ou lors d'un rendez vous</p>	<p>Vision claire et actualisée de l'offre d'accueil du territoire</p> <p>Mise à jour d'un tableau de suivi de l'offre d'accueil</p>	<p>2017-2020 Action annuelle</p>	<p><i>Nombre de réponses aux questionnaires auprès des assistantes maternelles</i></p> <p><i>Nombre d'assistantes maternelles en recherche d'enfants à accueillir</i></p> <p><i>Nombre d'assistantes maternelles acceptant de travailler en horaires atypiques, en accueil spécialisé, en urgence.</i></p> <p><i>Données recueillies auprès de la structure d'accueil collective, de la garde à domicile</i></p>

	<p>Recenser les besoins d'accueil : en périscolaire, en temps plein, en horaires atypiques, avec un accueil spécifique ...</p> <p>Délivrer une information générale ou ciblée en fonction des besoins (distribution de la liste des assistantes maternelles)</p>	<p>Listes des assistantes maternelles demandées trimestriellement au CD08</p> <p>Outil informatique : logiciel pour comptabiliser les motifs de demandes d'accueil parentales</p>	<p>Un observatoire précis de la demande des familles sur les besoins en mode d'accueil <u>par secteur et par type d'accueil</u></p> <p>Augmentation des taux d'occupation des assistantes maternelles</p> <p>Les familles trouvent un mode de garde après avoir contacté le RAM</p>	<p>Action perenne</p>	<p><i>Nombre de liste des assistantes maternelles données</i></p> <p><i>Nombre de parents orientés vers le multiaccueil</i></p> <p><i>Nombre de parents orientés vers la garde à domicile</i></p> <p><i>Nombre de demandes d'accueil (spécifique, périscolaire, temps plein, horaires atypiques, en urgence...)</i></p>
--	---	---	---	-----------------------	---

Constat 2 : Les parents ont parfois une connaissance insuffisante sur l'offre d'accueil proposée par les AM

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Favoriser les échanges entre les parents qui souhaitent employer une assistante maternelle et les assistantes maternelles qui ont des places d'accueil disponibles</p>	<p>Renouveler l'opération « Nounou Dating »</p> <p>Proposer aux futurs parents employeurs de rencontrer leur assistante maternelle en situation professionnelle : par exemple, lors d'une animation collective itinérante (continuité de l'opération « Nounou Dating »)</p>	<p>Salle de la 2C2A</p> <p>Outils communication du Nounou Dating (photos, presse, 2C2A Mag', facebook)</p>	<p>Contrats réalisés à la suite du Nounou Dating</p>	<p>Action annuelle</p>	<p><i>Nombre de contrats réalisés à la suite d'une opération Nounou Dating</i></p>

Thème 1.2 l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Constats principaux =

Constat 1 : Les assistantes maternelles sont souvent « dépassées » dans l'application des articles de la convention collective

Les assistantes maternelles nouvellement agréées se sentent souvent « dépassées » dans l'application des articles de la convention collective lorsqu'elles signent un contrat de travail avec un parent. Par ailleurs, elles n'ont pas toujours connaissance de l'existence du RAM pour les accompagner dans leur profession.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Accompagner les assistants maternels dans leur pratique professionnelle dès leur agrément	Développer un partenariat avec le CD08 (démarche réseau RAM) Participation de l'animatrice aux réunions de formation initiale des assistantes maternelles pour présenter les missions du RAM	Organisation développée avec le réseau des RAM en partenariat avec le CD08. Courrier personnalisé aux bénéficiaires de d'agrément nouveau. Plaquettes RAM remises aux candidats. Cartes de visite.	Augmentation de la fréquentation des assistantes maternelles nouvellement agréées au RAM	A définir en réseau	<i>Nb d'intervention de l'animatrice en réunion de formation en année 1. Nb de courriers personnalisés envoyés. Nb de plaquettes remises. A partir de l'année 2, taux de participation des nouvelles AM au RAM. Evolution annuelle.</i>

Constat 2 : Les parents se sentent « dépassés » par leurs responsabilités d'employeur

Depuis la création du Ram, les professionnels de l'accueil individuel incitent progressivement les parents à prendre contact avec l'animatrice du Relais pour les accompagner et les responsabiliser dans leur rôle d'employeur ou de futur employeur. Ce rôle d'employeur n'est pas toujours perçu par le parent comme une responsabilité à part entière. Par ailleurs, la compréhension de la convention collective par le parent est souvent très difficile.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Accompagner et responsabiliser les parents dans leur rôle d'employeur ou de futur employeur :	- Inviter les familles et les professionnels à prendre un rendez vous lorsque les motifs de sollicitations nécessitent de délivrer une information complète - Créer une fiche technique répertoriant : -les démarches du parent lorsqu'il emploie une assistante maternelle -les rôles de l'employeur et du salarié (contrat d'accueil, livret d'accueil)	Permanences . Avec les membres du comité de pilotage : échange de pratiques professionnelles. Mails. Courriers. Newsletters.	Augmentation du nombre d'entretiens physiques avec les parents. Reconnaissance du RAM en tant que cellule d'appui pour le parent employeur. Diminution du nombre de litiges entre parents et AM.	2018	<i>Nombre de RDV pris par les parents à la suite d'un appel vers le RAM. Récurrence des sollicitations par parent employeur et évolution. Nombre de fiches délivrées aux parents. Evaluation qualitative de de la fiche technique délivrée aux parents.</i>
	Enrichir les connaissances de l'animatrice : -renouveler l'abonnement au magazine l'Assmat -renouveler l'adhésion à la lettre d'information juridique de la FEPEM -engager des temps de formation (CNFPT...)	Abonnements, documentation Formation de l'animatrice	Renforcement de la professionnalisation de l'animatrice		<i>Nombre de sollicitations auxquelles l'animatrice a pu répondre. Nombre d'abonnements. Nombre de formations réalisées par l'animatrice.</i>
	Orienter les parents vers les instances spécialisées pour des questions spécifiques en matière d'application de la législation du travail et du droit conventionnel applicable. (Pajemploi, la Direccte...) Répondre aux demandes d'informations ciblées et complètes	Services des structures spécialisées Permanences	Les parents obtiennent une information ciblée et/ou complète en fonction de leur demande auprès de l'animatrice Les parents sont orientés vers les instances spécialisées pour des questions spécifiques	2017-2020	<i>Nombre de familles ayant bénéficié d'une information ciblée Nombre de familles ayant bénéficié d'une information complète Nombre de familles orientées vers des instances spécialisées</i>

Constat 3 : Augmentation des sollicitations lors des permanences du RAM

Le service des permanences téléphoniques est de plus en plus utilisé par les familles.

Les appels et les mails ont également lieu en dehors des temps d'ouverture du relais

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Faciliter le contact des familles et des professionnels vers le RAM</p>	<p>Ouvrir un temps de permanence supplémentaire</p>	<p>Les heures d'ouverture du RAM sont mises à jour sur les différents supports de communication.</p> <p>Questionnaire de satisfaction.</p>	<p>Augmentation du nombre de contacts.</p> <p>Satisfaction des familles quant au délai de réponse de l'animatrice RAM vers les usagers.</p>	<p>A partir de septembre 2016</p>	<p><i>Nombre de contacts de parents et de professionnels</i></p> <p><i>Nombre d'appels</i></p> <p><i>Nombre de mails</i></p> <p><i>Nombre de RDV</i></p> <p><i>Nombre de SMS</i></p>

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constat : **Le métier d'assistant maternel est de moins attractif**

Le métier d'assistant maternel suscite de moins en moins d'intérêt à l'exercice de cette profession.

En conséquence, le nombre d'assistantes maternelles tend à diminuer sur le territoire.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Valoriser la profession d'assistant maternel</p>	<p>Mettre en relation les candidat(e)s à l'agrément avec des professionnels de l'accueil individuel pour parler de la profession (invitations aux temps collectifs du RAM, aux temps festifs, partenariales)</p> <p>Envisager un partenariat avec Pôle Emploi (présentation du métier d'AM)</p>	<p>Documentation et coordonnées du CD08 délivrées aux candidates</p> <p>Contacts par mail et RDV</p>	<p>Les candidats à l'agrément contactent le CD08 systématiquement après avoir rencontré l'animatrice RAM</p> <p>Les candidat(e)s à l'agrément viennent en animation du RAM pour découvrir le métier</p> <p>Augmentation du nombre d'assistant(es) maternel(les)</p>	<p>Actions perennes</p> <p>A partir de 2017</p>	<p><i>Nombre de personnes reçues au RAM</i></p> <p><i>Nombre de candidats ayant eu son agrément</i></p> <p><i>Nombre de rencontres entre professionnelles agrées et candidat(e)s à l'agrément</i></p> <p><i>Nombre de réunions avec Pôle emploi</i></p> <p><i>Nombre de projet envisagés</i></p> <p><i>Nombre de projets réalisés</i></p> <p><i>Evolution du nombre de nouvelles assistantes maternelles</i></p>

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Constats principaux =

Constat 1 : Baisse de participation des AM aux réunions d'information

De moins en moins d'assistantes maternelles participent aux réunions d'informations.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Mettre en place une démarche qualité pour améliorer les conditions des réunions d'information</p>	<p>Réaliser un sondage auprès des assistantes maternelles pour évaluer leurs besoins en termes de fréquence des réunions thématiques</p> <p>Inviter les assistantes maternelles à donner leur avis lors des comités de pilotage</p> <p>Etablir un tableau de suivi des inscriptions et activer la mise en place d'une réunion à partir d'un nombre défini de participants</p>	<p>Sondage</p> <p>Courriers</p> <p>Réunions du comité de pilotage</p> <p>Tableaux de bord</p>	<p>Augmentation de la fréquentation des AM en réunion</p>	<p>A partir de 2017</p>	<p><i>Fréquence des réunions</i></p> <p><i>Taux de présence</i></p> <p><i>Evolution annuelle</i></p> <p><i>Evaluation qualitative de satisfaction</i></p>

Constat 2 : Nécessité pour les AM d'avoir des échanges / des temps de « déchargement »

L'animatrice du relais a constaté le besoin de certaines assistantes maternelles d'avoir des temps d'échanges en dehors des temps d'animation pour se libérer de la pression professionnelle, poser des questions, être rassurées.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Savoir déceler les problèmes liés à la pratique professionnelle	Repérer les temps où les assistantes maternelles ont besoin de parler de leur pratique professionnelle Dégager du temps disponible pour les accompagner dans leur questionnement professionnel Suggérer la mise en place de réunions avec des intervenants qualifiés pour échanger entre professionnels	Entretiens personnalisés Réunions Temps d'animations collectives (avant, pendant, après) Intervenants	Evolution des pratiques professionnelles Observation d'un « mieux être » des assistantes maternelles <i>Des réunions d'information ont permis aux professionnelles d'échanger entre elles, d'obtenir des réponses ou des conseils pour améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant</i>	A partir de 2017	<i>Observatoire de l'animatrice</i> <i>Nombre d'échanges avec les professionnelles sur des questionnements/difficultés professionnelles</i> <i>Nombre de réunions réalisées correspondant aux sujets abordés par les AM</i>

Constat 3 : Le RAM mobilise trop peu d'assistantes maternelles souhaitant bénéficier de la formation continue

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Valoriser la formation continue	Communiquer davantage sur les différentes thématiques proposées par l'organisme « AGES ».	Site internet 2C2A Facebook Newsletter	Professionnaliser les AM par la formation continue Augmentation des	A partir de 2016	<i>Nombre de sessions de formations organisées,</i>

			demandes de formation continue		Taux de fréquentation
--	--	--	--------------------------------	--	-----------------------

Constat 4 : **Plusieurs assistantes maternelles ont demandé à emprunter auprès du RAM des livres dont celui-ci ne dispose pas.**

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Enrichir la documentation du RAM à disposition des AM	Recueillir les besoins en documentation (livres, revues) Sélectionner puis acheter des livres et des revues spécialisées dans le domaine de la petite enfance Organiser un système de prêt	Livres Revue Partenaires : libraires, CASAMAPE, FNAC	Augmentation du parc de documentation du RAM Livres et revues empruntés	A partir de 2017	<i>Nombre de livres Nombre de revues Nombre de demandes des AM Nombre de prêts annuels</i>

Constat 5 : **Aucune participation des professionnels de la garde à domicile sur les temps de réunions d'information et de formation continue.**
Bien que les réunions d'information (ex : ateliers thématiques) soient ouvertes aux professionnels de la garde à domicile, aucune d'entre eux n'y participe. Le RAM n'a pas pu identifier et contacter ces professionnels.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Identifier puis rencontrer les professionnels de la garde à domicile pour les associer aux réunions d'information	Prise de contact avec les services privés de la garde à domicile Envoyer les flyers du RAM aux services privés de garde à domicile	Téléphone Entretiens Flyers Courriers	Tisser des relations partenariales avec les professionnels de la garde à domicile pour échanger des données Participation des professionnels de la garde à domicile aux réunions du RAM	A partir de 2017	<i>Nombre de professionnels ou services mandataires, prestataires rencontrés Intégration de données fiables en matière de garde à domicile Nombre de professionnels ou services mandataires, prestataires en réunion</i>

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Constats principaux =

Constat 1 : Progression de la participation aux temps collectifs à renforcer

Depuis sa création, le RAM maintient de bons effectifs au niveau de la fréquentation des assistantes maternelles sur les temps collectifs et d'éveil. Le RAM a également su attirer de nouvelles professionnelles en proposant des activités annuelles ou ponctuelles (exemple : les activités « passerelles »)

Il paraît alors nécessaire de maintenir la fréquence des temps d'animation et d'encourager d'autres professionnelles à découvrir, à s'impliquer dans ces temps d'échanges et de rencontres.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Encourager la participation des assistants (es) maternel (le)s (AM), des parents employeurs et des professionnels de la garde à domicile sur les temps collectifs</p>	<p>Inviter les assistantes maternelles aux Comités de Pilotage où elles peuvent faire connaître leur(s) projet(s) en termes d'animation</p> <p>Maintenir et renforcer le partenariat avec l'EJE (participation mensuelle aux animations collectives itinérantes)</p> <p>Inviter des intervenants pour apporter une technique d'animation favorisant l'éveil culturel du jeune enfant et permettre aux professionnels d'échanger sur leur pratique</p>	<p>Courrier personnalisé</p> <p>Partenariat avec la PMI</p> <p>Intervenants</p>	<p>Maintien voire augmentation des effectifs du comité de pilotage</p> <p>Participation régulière de l'EJE</p> <p>Satisfaction des AM sur la qualité du contenu des animations</p>	<p>A partir de 2017</p>	<p><i>Nombre de réunions du comité de pilotage</i></p> <p><i>Taux de fréquentation des AM</i></p> <p><i>Nombre d'intervention de l'EJE en animation</i></p> <p><i>Evolution de la fréquentation au sein des temps collectifs</i></p>

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

	<p>Développer des partenariats avec les structures/associations locales</p> <p>Proposer des animations aux professionnels (temps festif) couvrant l'ensemble du territoire proche du domicile des professionnels.</p> <p>Recueillir les demandes émanant des assistantes maternelles pour instaurer des animations collectives au sein de leur commune</p> <p>Repérer des communes susceptibles d'accueillir les animations du RAM</p>	<p>Echanges avec les partenaires par téléphone, mail, courrier</p>	<p>Les partenariats avec structures/associations locales se développent.</p> <p>Les actions partenariales génèrent une augmentation de la participation des professionnels.</p> <p>Développement de l'offre d'animation sur d'autres communes du territoire</p>		<p><i>Nombre d'animations mises en place en partenariat avec les structures locales</i></p> <p><i>Nombre de participants</i></p> <p><i>Nombre de communes accueillant le RAM</i></p> <p><i>Nombre de demandes émanant des AM</i></p>
--	--	--	---	--	---

Constat 2 : Nécessité de communiquer et/ou de rappeler le cadre et les objectifs des temps collectifs

Les objectifs des animations collectives et le rôle de chacun ne sont pas toujours suffisamment connus.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Sensibiliser les participants aux règles de fonctionnement des temps d'animations du RAM</p> <p>Améliorer la qualité de service rendus aux usagers</p>	<p>Création d'une charte des animations du RAM en associant les AM à sa rédaction</p> <p>Affichage de la charte lors des temps d'animation</p>	<p>Charte des animations conçue en comité de pilotage</p>	<p>Respect de la charte</p> <p>Discipline des AM sur les temps d'animation</p>	<p>A partir de 2018</p>	<p><i>Nombre d'AM ayant participé à la conception de la charte et Observation et analyse de l'animatrice sur les comportements et la participation active des AM en animation</i></p>

2.2 Le partenariat

Voir méthodologie page 17

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
FJEP/Centre Social de Vouziers	<p>Au travers d'une convention d'objectifs et de moyens conclue entre la 2C2A et le FJEP CS, l'animation du RAM se fait en partenariat. L'animatrice du FJEP CS est mise à disposition du RAM à hauteur de 0.2 ETP en contrepartie d'un soutien financier de la 2C2A à l'association. Le FJEP CS, dans le cadre de ses actions de terrain, dispose d'une parfaite connaissance du terrain et les échanges entre les deux structures sont réguliers et riches.</p> <p>Animation 1 fois par semaine par l'animatrice du FJEP CS Rencontre des animatrices une fois tous les 15 jours</p>
La Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes	<p>Partenaire financier et technique Rencontres régulières entre les deux structures Animation du réseau départemental du RAM par la CAF Fréquence de ces réunions : environ 2 journées par trimestre</p>
Les élus du territoire (mise à disposition de locaux)	<p>En moyenne chaque année, 7 communes mettent une salle à disposition du RAM pour son service itinérant « Roule Doudou ». Fréquence : deux fois par mois de septembre à juin (par commune)</p>
La Maison des Solidarités de Vouziers et de Charleville Mézières	<p>La PMI délivre au RAM la liste des assistantes maternelles Fréquence : 1 fois par trimestre Une EJE intervient une fois par mois sur des temps d'animations collectives du RAM Les échanges de la PMI et du réseau des RAM sont réguliers pour développer les missions du RAM</p>
La structure d'accueil collectif (multi accueil de Vouziers)	<p>Le RAM invite les professionnels et les enfants du multi accueil à participer à des animations ponctuelles et festives (Grande Semaine de la Petite Enfance, pique-nique...) Par ailleurs, l'animatrice échange avec la responsable de la structure pour évaluer le taux de fréquentation et les besoins émis par les parents</p>

<p>Les institutions, organismes et fédération pouvant répondre de manière juridique aux parents et assistantes maternelles du territoire</p>	<p>Echanges techniques (juridique, législatif, ...) pour permettre de répondre aux demandes AM ou des parents</p>
<p>L'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription de Vouziers et les directeurs (rices) d'établissements scolaires</p>	<p>Sous l'aval de l'EN, le RAM organise des temps « passerelles » au sein des établissements scolaires du territoire. 9 écoles ont été concernées en 2015.</p>
<p>La Bibliothèque Départementale des Ardennes et la bibliothèque municipale de Vouziers</p>	<p>Des livres de la bibliothèque municipale de Vouziers sont mensuellement empruntés pour les animations itinérantes du RAM</p>
<p>Les associations locales (Les Tourelles, Rasmoket..)</p>	<p>Les associations sont sollicitées pour participer à des activités ponctuelles du RAM. Par ailleurs, le Centre culturel Les Tourelles met à la disposition du RAM, un espace dédié à ses animations.</p>
<p>Des intervenants qualifiés</p>	<p>Le RAM fait appel à plusieurs intervenants différents pour animer des réunions d'information, des temps collectifs ou le temps festif annuel.</p>
<p>La Mutualité Sociale Agricole</p>	<p>Partenaire financier du RAM qui est également membre du comité de pilotage</p>

3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

Voir méthodologie page 20

3.1 Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram :

Périodes de fermeture annuelle : une semaine en juillet, les trois premières semaines d'août, une semaine pendant les vacances de la Toussaint et une semaine pendant les fêtes de Noël.

Particularité d'ouverture (horaires élargis) : Des temps appelés « RDV du RAM » sont consacrés à la mise en place de réunions d'information, d'échanges, de débats, d'activités encadrées. Ces temps à destination des professionnels et des parents employeurs (ou futurs parents employeurs) sont ouverts le samedi matin, à raison de deux fois par mois environ.

Par ailleurs, le comité de pilotage se réunit une fois par trimestre environ, sur des horaires définis en soirée et en semaine.

Certaines manifestations comme la fête de Noël, la sortie de juin ou encore les réunions du réseau départemental des RAM impliquent que l'animatrice se consacre toute une journée à ces temps.

Des actions annuelles (entre mai et juin) dites « activités passerelles » se déroulent au sein des établissements scolaires du territoire.

L'animatrice se rend alors disponible sur les matinées qui conviennent à l'organisation des enseignants (mardi, mercredi ou vendredi).

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public :

Le RAM propose des permanences hebdomadaires (accueil physique ou téléphonique) :

- le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h30
- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 10h à 12h.

Lorsque la demande nécessite un accompagnement approfondi, l'animatrice propose systématiquement un rendez-vous.

Par ailleurs, le service s'adapte aux besoins des usagers. Lorsque le parent ou l'assistante maternelle ne peut pas se déplacer au RAM, l'animatrice peut réaliser des entretiens en itinérance, à d'autres plages horaires du planning habituel.

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

Animatrice RAM 0.7 ETP sur 35 h : 24,5 h

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin <i>(préciser les horaires)</i>	8h-12h30	9h-12h30		8h15-12h30	9h-12h30	
Après-midi <i>(préciser les horaires)</i>	13h30-17h	13h30-14h45	13h30-17h30			
Total heures	8h	4h75	4h	4h15	3h30	

Lundi :

8h/12h30 : animation collective

13h30/17h : permanence téléphonique et accueil individuel jusqu'à 16h30 puis travail administratif

Mardi :

9h/12h30 : permanence téléphonique et accueil individuel

13h30/14h45 : réunions partenaires

Mercredi :

13h30-17h30 : permanence téléphonique et accueil individuel jusqu'à 16h30 puis préparation animations

Jeudi :

8h15/12h30 : animation collective

Vendredi :

9h/12h30 : permanence téléphonique et accueil individuel de 9h à 12h. travail administratif de 9h à 10h et de 12h à 12h30

Animatrice FJEP/CS : 0.2 ETP sur 35 h : 7h

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin <i>(préciser les horaires)</i>		8h-12h30			9h-10h35	
Après-midi <i>(préciser les horaires)</i>		13h30-14h45				
Total heures		5h45			1h35	

Mardi :
8h/12h30 : animation collective

13h/14h45

Vendredi : 9h/10h35

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine)

Animatrice RAM 2C2A

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %
Accueil physique	3,25	13 %
Accueil téléphonique	3.25	13 %
Temps collectifs et animations	8	33 %
Travail administratif	7	29 %
Partenariat	1,5	6 %
Autre(s) – Préciser : préparation animations/réunions	1.5	6 %

Animatrice FJEP/CS

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %
Accueil physique		
Accueil téléphonique		
Temps collectifs et animations	4	57 %
Travail administratif		
Partenariat		
Autre(s) – Préciser : préparation animations	3	43 %

3.2 Les moyens alloués

Voir méthodologie page 21

Les moyens humains

➤ **Animateur(s) du Ram (compléter une colonne par animateur)**

Nom-prénom	DEMISSY Annie	PETIT Julie	
Date d'embauche	18/01/2012	Date début de prestation 01/01/2012	
Formation initiale (diplômes)	DEUG Lettres et Sciences Humaines option psychologie BEATEP ASVL DEAMP	DEEJE BEATEP ASVR	
Existence d'une fiche de poste (si oui la joindre)	Oui (Annexe)		
Expérience professionnelle antérieure	Animatrice périscolaire	Animatrice Directrice ACM	
Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp)	Statut de la FPT	Convention des Centres sociaux SNAESCO	
Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp) ³	37 heures 0.7 Etp	7 heures 0.2 Etp	
Formation continue envisagée			

³La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Si une augmentation du temps de travail de l'animatrice ou nouvelle embauche sont envisagées sur la période du projet, précisez la date prévisionnelle (mois et année) et le nombre d'Etp :

Une nouvelle embauche n'est pas prévue au sein du service. Cependant, du temps de travail administratif est affecté auprès de la DGA et du secrétariat pour décharger l'animatrice.

Par ailleurs, le recours à un stagiaire dans le cadre d'un cursus à définir pourrait permettre de soutenir l'animatrice pour l'observatoire de l'offre et de la demande.

➤ **Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram (à compléter pour chaque agent)**

- Fonction : Directrice Générale Adjointe –Karine ODIENNE
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 2 heures ; 0.05 ETP
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) :

- Fonction : Secrétariat – Le pôle secrétariat comporte 2.3 ETP – En conséquence du temps de travail de ce pôle est mobilisé pour soutenir l'animatrice dans les tâches administratives (rédaction documents, envoi courriers, accueil usagers RAM, prises de RDV, photocopies, ...).
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 1 heure ; 0.03 ETP
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) :

Les locaux

Voir le paragraphe relatif aux locaux du guide référentiel (page 14)

Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? (oui/non) : non

Les services du RAM sont itinérants.

Les animations collectives ont lieu sur 8 communes du territoire.

Les entretiens individuels ont essentiellement lieu dans les locaux de la 2C2A mais ils peuvent être délocalisés en fonction d'éventuels problèmes de mobilité de l'utilisateur.

Les réunions d'information, de formation peuvent se dérouler en itinérance sous condition d'une salle communale disponible et d'un nombre suffisant de participants.

Local principal attribué au Ram

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? (oui/non) : non

L'animatrice dispose d'un bureau au sein de la 2C2A où elle reçoit le public (avec ou sans rendez-vous).

Elle est joignable par mail et par téléphone sur les temps de permanence définis et communiqués aux usagers

Sera-t-il intégré à un autre équipement ? (oui/non) :

Si oui, préciser :

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) ? (oui/non) :

Si oui, avec qui et comment ?

.....

Existera-t-il une signalétique propre au Ram ? (oui/non) : non

Toutefois, les animations du RAM sont identifiées par le logo « Roule Doudou »

Pour les permanences, le Ram disposera-t-il :

• D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? (oui/non) : OUI

• D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? (oui/non) : OUI

Commentaires :

.....

Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il :

• D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? (oui/non) : non

• D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) ? (oui/non) : oui (mise à disposition d'une salle de réunion commune aux agents de la 2C2A, sous réservation. 8 communes du territoire ont signé une convention de mise à disposition de locaux pour la tenue des animations.

• De sanitaires à proximité ou sur place ? (oui/non) : oui

• D'un espace poussettes ? (oui/non) : non

Commentaires :

• **Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)**

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences (cocher)	Lieu d'animations collectives (cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (<i>espace poussettes, parking, jardin, cour, etc.</i>)
Vouziers	Centre culturel Les Tourelles 33 Rue Gambetta 08400 VOUZIERS		✗	Le Hall du cinéma est un grand espace accessible aux poussettes. De plain-pied.
Cauroy	Salle des fêtes rue Saint Christophe 08310 CAUROY		✗	Salle des fêtes rénovées en 2015. De plain-pied. L'espace d'entrée a été sécurisé par une barrière et un accès pour les personnes à mobilité réduite, cependant cette entrée se situe aux abords de la route principale du village. Parking à proximité
Bairon et ses environs	Mairie Grande rue 08390 LE CHESNE		✗	Salle de réunion rénovée De plain-pied Les poussettes sont laissées à l'entrée sans gêne particulière pour le public
Falaise	Salle polyvalente 47, rue Notre-Dame 08400 FALAISE		✗	Salle assez spacieuse avec un espace cour et possibilité d'entreposer des poussettes Parking De plain-pied
Grandpré	Salle des Berceaux Ruelle des Berceaux 08250 GRANDPRE		✗	Salle avec cour fermée, possibilité de rentrer les poussettes De plain-pied Parking dans la cour
Hauviné	Mairie Rue du Four 08310 HAUVINE		✗	Salle de taille moyenne, de plain-pied. Aire de jeux à l'extérieure dans la cour Pas de parking mais possibilité de stationner plusieurs véhicules le long de la mairie
Challerange	Salle polyvalente place de la république 08400 CHALLERANGE		✗	Grande salle avec parking (place de la mairie) De plain-pied. Les poussettes peuvent être disposées à l'entrée
Monthois	Foyer rural 08400 MONTHOIS		✗ (ponctuel)	Petite salle avec cour, et possibilité de stationnement à proximité
Briulles/Bar ?	En attente d'accord		✗	

Le matériel à disposition du Ram :

Matériel	Oui/Non
Téléphone fixe	Oui
Téléphone portable	Non
Répondeur	Oui
Photocopieur	Oui
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	Fixe
Imprimante	Oui
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	Oui Relais'soft
Accès Internet	Oui
Adresse électronique Ram (courriel)	Oui
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	Oui
Documentation spécifique : revues, livres	Oui
Véhicule	Oui

Décrire les évolutions prévues en termes d'acquisition de matériel et indiquer les échéances prévisionnelles :

Le petit matériel (jeux, accessoires etc.) est acheté en fonction des thèmes d'animation proposés de septembre à juin.

Le parc de documentation sera complété suivant les demandes des AM.

Le FJEP/CS met à disposition du RAM des petites tables pour les enfants. Ces dernières sont fragilisées avec le temps. Il conviendra alors pour le RAM d'investir au cours de l'année 2017-2018 dans l'acquisition de nouvelles tables.

3.3 Les outils

Voir méthodologie page 21

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ?

Lorsqu'un parent recherche un mode de garde auprès du RAM, l'animation évoque le site « mon-enfant.fr » pour l'aider dans ses recherches.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ?

L'animatrice oriente les parents vers le site « Caf.fr » pour qu'ils obtiennent des renseignements sur leur droit et pour qu'ils puissent télécharger la demande de CMG.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « net particulier.fr » ?

L'animatrice prévoit d'utiliser le site pour de la recherche d'information.

La communication autour du projet de fonctionnement

Voir méthodologie page 22

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci-après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
<p>Les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du territoire</p> <p>Les professionnels de la garde à domicile</p>	<p>Diffusion des outils de communication du RAM :</p> <p>Envoi postal des flyers trimestriel du RAM à chacune des assistantes maternelles du territoire.</p> <p>Envoi du flyer par mail auprès des services privés de la garde à domicile</p> <p>Présentation des activités du relais sur le Portail internet de l'Argonne Ardennaise</p> <p>Envoi de cartes de visites du relais pour une orientation des parents vers le relais</p> <p>Envoi d'une newsletter mensuelle et promotion de son abonnement</p> <p>Affichage du RAM sur les points stratégiques (lieux publics)</p>	<p>Flyer trimestriel</p> <p>Plaquettes permanentes</p> <p>Carte de visite</p> <p>Courrier postal</p> <p>Mail</p> <p>Newsletter</p> <p>Affiches</p>	<p>La fréquentation des assistantes maternelles est en progression sur les temps collectifs. Le flyer trimestriel du RAM est réfléchi visuellement pour que son contenu soit clair et attractif.</p> <p>Le partenariat avec l'EJE influence positivement le taux participation des assistantes maternelles et des parents employeurs sur les différents services du RAM</p> <p>Les professionnels orientent plus facilement les parents vers le service des permanences téléphoniques, notamment grâce aux carte de visites</p>

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

<p>Les parents employeurs</p>	<p>Présentation des activités du relais sur le Portail internet de l'Argonne Ardennaise Diffusion indirecte des flyers trimestriels/cartes de visite du RAM par l'intermédiaire de leur AM</p> <p>Diffuser un affichage du RAM sur des points stratégiques du territoire : affiches, plaquettes permanentes (salles d'attente médecins, mairies, centre périnatal de proximité, PMI...)</p> <p>Proposer une plaquette d'information expliquant les démarches du parent (de la recherche à l'embauche d'une assistante maternelle)</p>	<p>Courrier Site internet 2C2A Mag' Carte de visite Contacts avec les mairies et les lieux publics Affiches Plaquettes permanentes Flyers trimestriels</p>	<p>Le nombre de parents ayant pris contact avec le RAM augmente annuellement Les parents ont plus de facilités à trouver un mode de garde en passant par les services du RAM</p> <p>Nombre de contacts entrants : professionnels, familles, élus</p>
<p>Parents assistants maternelles et</p>	<p>Renouveler l'opération Nounou Dating Elaboration d'un plan de communication de l'opération : - article presse locale - newsletter - diffusion des affiches sur facebook (photos des assistantes maternelles avec des enfants qu'elles accueillent</p>	<p>Photos des assistantes maternelles Affiches Facebook Presse locale Site 2C2A newsletter</p>	<p>Le Nounou Dating permet des échanges entre professionnelles et parents. Des contrats ont lieu à la suite de ce temps de rencontres.</p>

Les moyens financiers

Voir méthodologie page 22

Joindre le budget du Ram

Annexes

Offre d'accueil des assistants maternels

En 2016, 138 assistantes maternelles sont domiciliées sur 52 communes du territoire (p17)

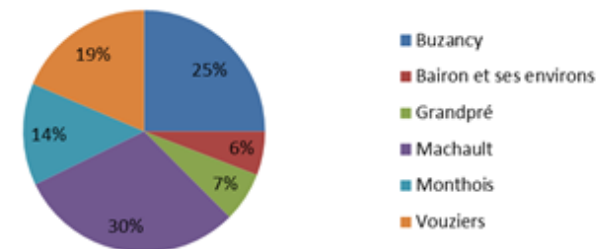


Modes de garde et lieux d'accueil des 0-3 ans en Argonne Ardennaise
juin 2016 (sources : PMI, 2C2A)

Comparaison entre le nombre d'assistants maternels et le nombre d'actifs sur le territoire de la 2C2A

	2012	2013	2014	2015	2016
Effectifs	143	143	145	134	138
Agréés actifs au moins un mois dans l'année	104	104	103		

Proportion d'assistantes maternelles inactives par secteur



Enquête sur les activités des assistantes maternelles du territoire de l'Argonne Ardennaise



Nom : Prénom : Commune de résidence :

Date de naissance : / /

Téléphone : Email :

1) d'agrément : le / / Date d'agrément : le / / Date de renouvellement

2) Etes-vous en activité ?

Veillez indiquer si vous avez des contrats en cours

Oui Non

3) Recherchez-vous des enfants à garder ? Si oui, à partir de quelle date ?

4) Secteur(s) d'accueil des enfants recherché(s)

Choix multiples

Vouziers Le Chesne Grandpré

Monthois Machault Buzancy

Autre :

5) Spécificités de l'accueil du jeune enfant

Veillez préciser les différents types d'accueil que vous pratiquez ou que vous pourriez accepter de pratiquer

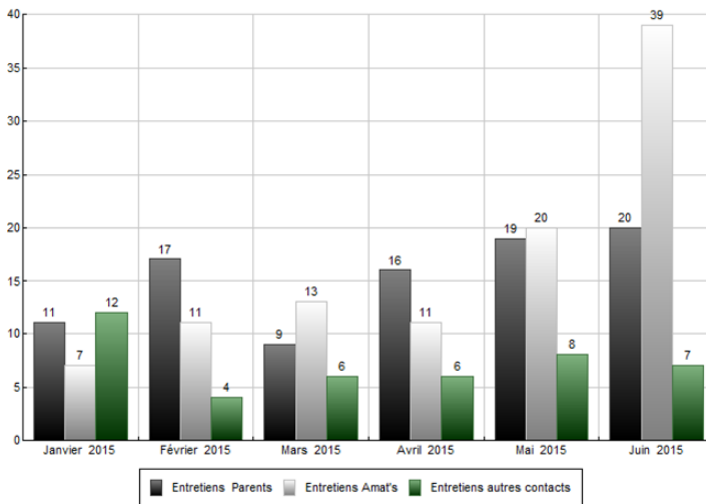
Périscolaire Spécialisé (situation de handicap) Dépannage

Accueil en journée complète Temps partiel En occasionnel

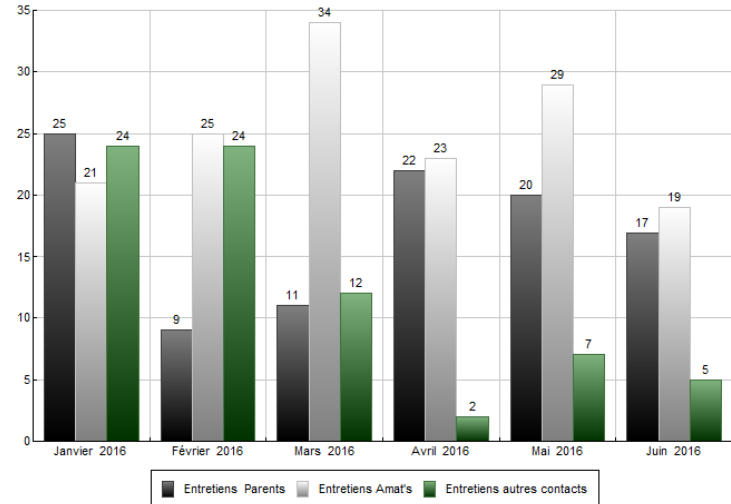
Horaires atypiques (avant 7h et après 20h ou le weekend)

En urgence

	Assistantes maternelles		Parents	
Ayant contacté au - 1 fois le Ram				
2016 Tendances	42		56	
2015	74	↗	84	↗
2014	53		68	
Entretiens avec et sans RDV				
2016 Tendances	10		30	
2015	18	↘	72	↗
2014	24		47	



Nombres d'entretiens par mois
1^{er} semestre 2015



Nombres d'entretiens par mois
1^{er} semestre 2016

Sujets abordés par les AM	
Autres	
Echange, demande et apport de renseignements	11
Prise de RDV	12
	23
Contrat en cours	
Avenants	3
Congés	26
Impôts	1
Mensualisation	40
Pajemploi	4
Rupture	25
sous total	99
Exercice du métier	
Infos sur le statut, agrément	48
	48
Fonctionnement du RAM	
Infos Roule Doudou	48
Inscription sortie, manifestation	61
sous total	109
Info pédagogique éduc et soutien professionnel	
Ecoute/médiation/Litige	6
Aide pratique professionnelle, formation	18
	24
Disponibilité d'accueil	
Mise en relation offre/demande atypique	3
Mise en relation offre demande périscolaire	3
Mise en relation offre/demande temps complet	7
Mise en relation offre/demande temps partiel	2
Mise en relation offre/demande urgence	1
sous total	16
Total	319

Année 2015

Sujets abordés par les parents	
Autres	
Echange, demande et apport de renseignements	2
Prise de RDV	42
	44
Contrat en cours	
Avenants	7
Congés	15
Mensualisation	54
Monenfant-.fr	1
Pajemploi	19
Rupture	39
sous total	135
Exercice du métier	
Infos sur le statut, agrément	1
	1
Fonctionnement du RAM	
Infos Roule Doudou	4
Inscription sortie, manifestation	18
sous total	22
Info pédagogique éduc et soutien professionne	
Ecoute/médiation/Litige	11
Réflexion autour de l'enfant	2
	13
Recherche mode d'accueil	
Atypique	6
En urgence	17
Garde à domicile	7
Multiaccueil	7
Occasionnel	1
Périscolaire	14
temps partiel	6
Temps plein	19
sous total	77
Total	292

Année 2015